



HAL
open science

Le professeur documentaliste et la pédagogie active au service de la lutte contre le décrochage scolaire

Loli Gjelstrup, Chloée Armand

► To cite this version:

Loli Gjelstrup, Chloée Armand. Le professeur documentaliste et la pédagogie active au service de la lutte contre le décrochage scolaire. Education. 2021. dumas-03621501

HAL Id: dumas-03621501

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03621501>

Submitted on 28 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la
Formation

Mention 2

Professeur documentaliste

Le professeur documentaliste et la pédagogie active au service de la lutte contre le décrochage scolaire

Soutenu par
GJELSTRUP Loli et ARMAND Chloée
Le 18 mai 2021

Référent de mémoire :
AUGE Véronique

Jury de soutenance :
AUGE Véronique – KELLER Elodie

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre formation et notre progression sur notre lieu de stage et qui nous ont accompagnées et aidées lors de la rédaction de ce mémoire.

Nous remercions Madame Augé, formatrice à l'INSPE, directrice de notre parcours documentation et référente de notre mémoire, pour ses encouragements, son accompagnement, ses conseils et sa relecture qui nous ont aidés à construire notre réflexion tout au long de l'année et à la retranscrire dans ce travail. Nous remercions également Madame Augé, Madame Gebeil, Madame Keller, Madame Montel et Madame Tafforin, formatrices à l'INSPE, pour leurs cours qui ont alimenté nos pratiques et ainsi enrichi nos réflexions et cet écrit. Dans le contexte actuel, nous les remercions aussi particulièrement pour leur présence et leur accompagnement à distance, ainsi que pour leur soutien moral et leur souplesse en ces temps de confinement.

Nous remercions également toute l'équipe pédagogique de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-en-provence et les intervenant-e-s professionnel-le-s des journées projets de nous avoir autant appris ces deux dernières années. Nous remercions également tout le personnel de l'INSPE qui nous a permis de travailler dans des conditions optimales cette année.

Nous tenions à remercier notre tutrice, Madame Lagler, pour sa patience, son engagement auprès de nous, sa disponibilité, ses enseignements pratiques et théoriques et son accompagnement lors de toutes nos séances pédagogiques.

Nous exprimons toute notre gratitude à Madame Mignot, professeure de lettres-histoire de notre lieu de stage, pour ses conseils, sa disponibilité et pour avoir accepté, non seulement de nous céder des heures de cours qui ont été salutaires pour notre travail de recherche professionnelle, mais aussi pour nous avoir accompagnées à chacune de nos séances.

Nous voulons également remercier l'ensemble des membres du lycée Léon Gambetta, pour leur disponibilité et les entretiens qu'ils nous ont accordés.

Pour terminer nous remercions nos marraines de master qui nous ont épaulées et soutenues, Julie Guillemant et Anaïs Bertrand .

Sommaire

Introduction	3
1 . Cadre théorique	5
1.1 Définition du décrochage scolaire	5
1.2 Historique de la recherche scientifique et de l'institutionnalisation de la question	8
1.3 Origines sociales et scolaires du décrochage scolaire	12
1.4 La pratique des professeur-e-s documentalistes dans la lutte contre le décrochage scolaire	15
2 . Mise en pratique de nos hypothèses	18
2.1 Contexte de l'établissement	18
2.2 Hypothèses	22
2.3 Mise en application	27
2.3.1 Séances EANA	27
2.3.1.1 Séquence pensée par Chloée ARMAND	28
2.3.1.2 Séquence pensée par Loli GJELSTRUP	29
2.3.2 Séquence EDD (Education au Développement Durable)	30
2.3.3 Séquence EMC	32
2.3.4 Les projets en cours ou avortés	33
3 . Retour et analyse sur la pratique	35
3.1 Les résultats	35
3.1.1 Observation tuteurs	35
3.1.2 Évaluations des élèves	37
3.1.3 Expressions écrites des élèves	39
3.2 Bilan	41
3.3 Les limites de l'étude	44
Conclusion	45

Bibliographie	48
Annexes	55
Annexe 1 - Séance EANA Chloée	55
Annexe 2 - Textes EANA	58
Annexe 3 - Séance EANA Loli	60
Annexe 4 - Séance EDD	63
Annexe 5 - Séance EMC	68
Annexe 6 - Saynète sur le harcèlement	71
Annexe 7 - Saynète sur la discrimination à l'embauche	74
Annexe 8 - Questionnaire vierge EDD	77
Annexe 9 - Questionnaire vierge EMC	78
Annexe 10 - Évaluation de notre pratique	79
Résumé	94
Mots clés	95
Abstract	95
Keywords	96

Introduction

En 2016, la France comptait 450 000 jeunes en situation de décrochage scolaire et 98 000 ayant quitté le système scolaire sans qualification. En 2020, ce dernier chiffre a considérablement diminué mais on comptait encore 80 000 sorties d'école sans diplôme¹. Sur le site du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, nous pouvons lire qu'à la fin des années 2000 « en moyenne 122 000 jeunes quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges »². Le décrochage scolaire n'est pas né avec la crise sanitaire. Cependant, pour les professeurs des écoles Pascal Dumas et Thierry Thollot dans *Le décrochage scolaire français: La grande improvisation numérique*, la pandémie de la Covid 19 a remis en lumière et parfois aggravé l'échec scolaire en France³. Des études, comme celle de l'association Synlab⁴ auprès des enseignants, ont enquêté sur les conséquences du confinement et de la scolarisation à domicile, notamment sur la question du décrochage scolaire. D'un point de vue éducatif, la pandémie a impacté inégalement les établissements et les territoires⁵. Cet état de fait met en lumière les limites de notre système éducatif. La recherche est donc un outil particulièrement important pour nourrir la lutte contre le décrochage scolaire et faire évoluer l'École. C'est ainsi que cette problématique est devenue une priorité nationale notamment dans le cadre de la "Stratégie Europe 2020", qui a l'ambition de conjuguer prévention et remédiation pour faire en sorte que « chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société »⁶. Pour combattre ce problème, dont les facteurs scolaires et sociaux interfèrent entre eux, il faut agir à la fois de manière globale et institutionnelle, à échelle nationale, et à échelle locale grâce aux personnels d'éducation qui « concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle

¹Fonds social Européen (24/09/2020) *La lutte contre le décrochage scolaire en France et le FSE*. fse.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <http://www.fse.gouv.fr/dossiers-thematiques/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-en-france-et-le-fse>

² Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports. (2012). *Sortants sans diplôme et sortants précoces*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/sortants-sans-diplome-et-sortants-precoces-10754>

³ Dumas, P., Thollot, T. (5/08/2020). *Le décrochage scolaire français: La grande improvisation numérique*. Independently published.

⁴ An@é (11/05/2020). *Enquête : confinement et décrochage scolaire*. Educavox.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Enquête : confinement et décrochage scolaire](https://www.educavox.fr/enquete-confinement-et-decrochage-scolaire)

⁵ Canopé. (09/2020). *Persévérance scolaire et décrochage : décryptage à la lumière du post-confinement*. Réseau-canopé.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Persévérance scolaire et décrochage : décryptage à la lumière du post-confinement - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](https://www.canope.fr/ressources/la-persévérance-scolaire-et-le-decrochage-scolaire-décryptage-a-la-lumière-du-post-confinement)

⁶ Ministère de l'Éducation nationale (2021). *La lutte contre le décrochage scolaire*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

et sociale »⁷. En notre qualité d'étudiantes en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Documentation, nous nous sommes interrogées sur la portée du rôle des professeur-e-s documentalistes, à l'échelle des Etablissements publics locaux d'enseignement (EPL), dans la lutte contre le décrochage scolaire. Sur notre lieu de stage, le Lycée Professionnel Léon Gambetta à Aix-en-Provence, nous avons eu écho et constaté une diminution significative de l'engagement scolaire des élèves. Nous nous sommes rapprochées du référent de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) mais aussi d'acteurs centraux de la question. C'est face à ce constat que nous avons choisi d'écrire notre mémoire professionnel sur la lutte contre le décrochage scolaire. Après avoir pris connaissance de l'état de la recherche scientifique sur la question, et au regard de nos entretiens et nos observations sur le terrain, nous avons décidé de nous interroger sur l'efficacité de la pédagogie active face aux élèves décrocheurs. La liberté pédagogique et la diversité des missions des professeur-e-s documentalistes (circulaire des missions 2017), est propice à la mise en place de ce type de pédagogie innovante qui réclame des ressources pédagogiques multimédias et des stratégies éducatives variées. Dans la voie professionnelle, la question du décrochage scolaire depuis le confinement revêt un intérêt particulier car il y est indéniablement plus marqué que dans les autres types d'établissements. Sur le site d'informations *Vie publique.fr* on peut lire que le décrochage scolaire lié au confinement de mars 2020 a touché 4,7% des élèves au collège, 3% en lycée général et 9,7% en lycée professionnel⁸. Nous pouvons nous demander comment le-la professeur-e documentaliste peut-il-elle, dans une démarche collaborative, participer à la lutte contre le décrochage scolaire par des projets appuyés sur la pédagogie active ? Cette question nous amènera à revenir sur l'état de la recherche concernant la question du décrochage scolaire et de ses traitements sur laquelle nos hypothèses de traitement s'adosent. Dans un second temps, nous nous intéresserons plus particulièrement au cas de notre lycée et aux actions que nous avons pu mettre en œuvre pour mettre à l'épreuve ces hypothèses. Enfin, dans un dernier temps, grâce à l'évaluation de ces actions et à leur analyse, nous tenterons d'apporter des réponses à la question évoquée plus haut.

⁷Ministère de l'Éducation nationale. (18/07/2013). *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

⁸ Direction de l'information légale et administrative. (18/01/2021). *Covid-19 : santé, éducation, emploi, quelles incidences pour les jeunes ?*. Vie Publique.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/278115-covid-19-incidences-de-la-pandemie-sur-les-jeunes>

1 . Cadre théorique

1.1 Définition du décrochage scolaire

Le décrochage est souvent associé à l'idée d'échec scolaire mais tous les décrocheurs ne sont pas en échec et tous les échecs scolaires ne mènent pas au décrochage. Aujourd'hui, le nombre d'élèves décrocheurs est en baisse, mais cette question est plus que jamais mise sur le devant de la scène. Le décrochage scolaire est un objet discuté qui peut être abordé de plusieurs manières. Pour mieux le comprendre nous allons tout d'abord parler de la norme à partir de laquelle il se définit, puis des différentes acceptions que lui donnent la recherche et l'institution.

Le décrochage est souvent défini comme étant un problème social parce que le fait d'effectuer une scolarité complète est une norme qui s'impose à tous. Au fondement des enjeux du décrochage scolaire il y a donc une norme sociale et juridique de scolarisation. Du latin *norma*, qui signifie "règle, principe ou précepte légal", la norme désigne toute pratique courante, régulière, considérée comme « normale ». La norme par rapport à laquelle se construit le concept de décrochage scolaire est une norme sociale. Selon le *Larousse*, les normes sociales sont des règles, liées aux valeurs d'une collectivité, qui régissent de manière plus ou moins légiférée le comportement de ses membres. Elles constituent un code commun nécessaire à l'existence d'une société, puisqu'il permet aux individus de vivre-ensemble et d'échanger⁹. Dans son ouvrage sur le décrochage scolaire¹⁰ réédité en 2019 aux Presses universitaires de France, le professeur émérite en Sciences de l'éducation Jean-Yves Bernard revient sur les normes qui le définissent en creux. Il explique que la norme de scolarité obligatoire est d'abord une norme juridique née avec la Réforme du XVI^{ème} siècle. Dans un contexte post Renaissance où l'importance des sciences naturelles, l'essor philosophique et le renforcement des états nations favorisent la démocratisation de l'instruction, le protestantisme, notamment celui de Luther, met l'accent sur l'éducation des populations¹¹. Comme l'écrit l'auteure Claudette Marquet : « Être protestant, c'est se

⁹ Larousse. (s.d.). *Norme*. Larousse.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009>

¹⁰ Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire* (5^{ème} éd.). Presses Universitaires de France

¹¹ Tardif M., Bihan A. *Le XVI^{ème} siècle : Naissance de la pédagogie scolaire et de l'instruction du peuple*. Crifpe.ca. Consulté le 25/04/2021 sur : http://a14.eta1001.crifpe.ca/docs/notes_de_cours/Module_4.pdf

maintenir dans une écoute obstinée de la Parole de Dieu à travers une lecture intelligente de l'Écriture. »¹². Ainsi, les protestants ont construit leurs églises en même temps que de nombreuses écoles destinées à rendre les masses capables de lire les Saintes Ecritures. L'instruction obligatoire des enfants de 6 à 13 ans sera légiférée par la suite en France par la loi Ferry du 28 mars 1882.

A l'importance de cette norme de scolarité obligatoire dans la définition du décrochage scolaire, Jean-Yves Bernard ajoute celle de la norme du diplôme. La certification est le symbole de l'achèvement d'une formation mais elle n'est pas une règle légiférée comme l'obligation scolaire. Le baccalauréat par exemple a longtemps été plus une authentification d'un statut social qu'un marqueur de démocratisation de l'instruction. Le niveau de formation était plus évalué par rapport au cursus effectué que par rapport au diplôme obtenu. En 2020, le taux d'obtention du baccalauréat sur la France entière a atteint des records avec 95,7% d'admis¹³. Depuis les années 2000, l'obtention de ce diplôme s'est progressivement généralisée, jusqu'à devenir aujourd'hui une norme. Or, cette norme ne couvre pas les mêmes enjeux que celle de la scolarité obligatoire. En effet, comme l'écrit Jean-Yves Bernard, si l'obligation scolaire est le résultat d'un projet politique, la certification quant à elle résulte de forces économiques et sociales complexes. L'importance du diplôme dans l'obtention d'un emploi, par exemple, en fait un ingrédient essentiel pour accéder à une existence sociale professionnelle. Avec la mondialisation, cette norme du diplôme, qui standardise les qualifications, est aussi une condition pour accéder à une existence sociale professionnelle internationale dans la plupart des pays. Cette norme d'achèvement de scolarité est donc aujourd'hui au cœur du marché du travail et les sorties prématurées du système éducatif constituent un handicap social et économique pour les jeunes qui sont concernés. Le décrochage scolaire existe donc par rapport à cette norme mais les décrocheurs ne sont pas des élèves anticonformistes à proprement parler. Il passe souvent par un questionnement des codes scolaires qui est une composante importante de la réussite scolaire.

¹² Marquet C. (1998). *Le protestantisme*. Éditions Milan.

¹³ Thomas, F. (07/2020) *Le baccalauréat 2020 - session de juin*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-2020-session-de-juin-305103>

Longtemps le travail de définition du décrochage scolaire s'est appuyé sur des tentatives de comptage et de caractérisation des jeunes concernés. Selon Jean-Yves Bernard, cet objet peut être approché de quatre manières. On peut tout d'abord l'aborder comme un événement, « une non-poursuite d'études alors que celle-ci est prescrite par la loi ou les conventions sociales »¹⁴. Autrement dit un acte d'interruption de scolarité volontaire ou subie dans un contexte donné. Il peut aussi être perçu comme un processus d'éloignement progressif de la norme scolaire pouvant aboutir à une rupture avec cette dernière (approche scientifique). L'approche institutionnelle, adossée au repérage quantitatif des élèves marginalisés, le conçoit comme un fait social objectif, une construction politique. Enfin, ce repérage a donné lieu à un dernier angle d'approche du décrochage scolaire défini comme une catégorie institutionnelle constituée dans l'objectif de trouver des solutions à court terme pour ces élèves, qui se traduisent souvent par des réorientations.

Dans ce mémoire, nous avons décidé de traiter le décrochage scolaire tel que le définit le code de l'éducation, c'est-à-dire comme « un processus qui conduit chaque année des jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle »¹⁵. Cette définition s'appuie sur celle des « sorties prématurées du système éducatif » qui concernent les « anciens élèves ou apprentis qui ne sont plus inscrits dans un cycle de formation et qui n'ont pas atteint un niveau de qualification fixé par voie réglementaire »¹⁶. Ce niveau de qualification était défini en 2010 comme « *l'obtention [...] soit du baccalauréat général [...] soit d'un diplôme à finalité professionnel enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et classé aux niveaux V ou IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.* »¹⁷. En raccourci, nous traiterons ici le décrochage scolaire comme un processus multifactoriel menant à un acte de rupture de certains jeunes avec le système éducatif et constituant un problème social vis-à-vis d'une norme qui recouvre des enjeux sociaux, économiques et politiques de premier ordre.

¹⁴ Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire* (5ème éd.). Presses Universitaires de France.

¹⁵ Ministère de l'éducation nationale (26/07/2019). *Article L-122 du code de l'éducation*. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Article L122-2 - Code de l'éducation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/Article/L122-2)

¹⁶ Ministère de l'éducation nationale (05/09/2018). *Article L.313-7 du code de l'éducation*. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Article L313-7 - Code de l'éducation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/Article/L313-7)

¹⁷ Ministère de l'éducation nationale (31/12/2010). *Décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010 fixant le niveau de qualification prévu à l'article L. 313-7 du code de l'éducation*. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000023336852/>

1.2 Historique de la recherche scientifique et de l'institutionnalisation de la question

Dans leur ouvrage de 2014 intitulé *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politique de lutte contre la déscolarisation*, le sociologue Joël Zaffran et le directeur de recherche CNRS en science politique au Centre Emile-Durkheim Thierry Berthet expliquent que l'échec scolaire n'a pas toujours été perçu comme un problème. En effet, pendant longtemps, les élèves qui mettaient fin à leur scolarité avant d'être qualifiés pouvaient tout simplement entrer directement dans le monde du travail¹⁸. L'interruption d'une scolarité n'a pas toujours fait l'objet d'autant d'attention scientifique et politique. Les premières études scientifiques sur le sujet sont apparues aux Etats Unis dans la seconde moitié du XXème siècle. A cette époque, le pays voyait le développement de l'éducation comme un moyen de renforcer la nation. Les premières études quantitatives ont émergé dans les années 60 et elles ont été à l'origine du besoin de définition, ce qui a commencé à faire du décrochage scolaire une préoccupation politique et un objet de recherche scientifique. Ainsi, le Centre national de statistiques éducatives, de son nom américain National Center for Education Statistics (NCES), a été l'un des premiers organismes à définir les décrocheurs comme des personnes non scolarisées, non diplômées, et n'ayant pas achevé leurs études secondaires. A partir des années 2000, certains chercheurs américains exploraient déjà le sujet de manière plus universelle. Gary Natriello par exemple, dans son article « Dropout » pour l'*Encyclopaedia of Education*, décrit les décrocheurs comme ceux qui ne parviennent pas à suivre l'école jusqu'au « *point d'achèvement défini par les normes locales* »¹⁹. C'est à ce moment que les études sur la question se relativisent en fonction des contextes. Cela a contribué au mouvement qui a progressivement fait glisser la question du décrochage scolaire sur la scène publique. En Europe, la norme d'achèvement de scolarité apparaît dans les années 1950, en même temps que la démocratisation des études supérieures. En France, c'est avec les réformes scolaires qui démocratisent l'école, comme celle du collège unique, que l'échec scolaire devient un problème car il met en lumière les limites de cette démocratisation dans les faits. A cette époque, l'interruption d'un

¹⁸ Berthet T., Zaffran J. (2014) *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politique de lutte contre la déscolarisation*. Presses universitaires de Rennes

¹⁹ Ibid.

curcus scolaire est considérée comme plus problématique que l'échec au diplôme qui est surtout, comme nous l'avons dit plus haut, une qualification sociale.

Comme l'écrivent Thierry Berthet et Joël Zaffran, c'est dans les années 1980 que le décrochage scolaire se conjugue à la hausse du chômage et à la baisse des emplois qualifiés. Ce nouveau phénomène entraîne les premières actions de lutte. L'apprentissage en alternance est développé pour garder les jeunes en difficulté scolaire dans un cursus de formation. Dans les années 90, le travail du colloque de la bouture à Lyon en 1998 et l'université d'été de Fontenay ont accompagné des ouvrages qui marquent la rencontre des actions publiques, des initiatives associatives et de la recherche²⁰. En janvier 1999, la publication de l'enquête *Génération 92* du CEREQ, montre que les jeunes sans qualifications sont plus menacés par le chômage et la précarité. La lutte institutionnelle évolue alors et se penche sur le cas de ces jeunes qui sortent prématurément de l'École avec le Programme Nouvelle Chance²¹. Malgré l'existence de cette réforme structurelle, le principal dispositif chargé de la mettre en œuvre, la Mission générale d'insertion (MGI), restera en marge du système éducatif et un élève sur sept continuera à en sortir sans Diplôme. L'expression « décrochage scolaire » s'est imposée dans les textes de politique éducative portant sur les parcours scolaires « problématiques » à la fin des années 2000.

Dans les années 2008-2010, la volonté institutionnelle de raccrocher les élèves décrocheurs s'affirme de plus en plus jusqu'à devenir dans les années 2010-2015 un sujet important de la recherche en sciences de l'éducation. La prévention s'est elle aussi peu à peu imposée face aux actions d'intervention et de compensation ayant pour but de contrer les décrochages²². En 2011, le Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) est mis en place. Il permet de rassembler les données recueillies localement par les « Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs », et donc de mieux identifier les élèves qui risquent de décrocher. Mais trois ans plus tard, une enquête réalisée dans l'académie de Créteil auprès de 762 jeunes, faisant partie des fichiers du SIEI, a montré que les outils

²⁰ Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire* (5ème éd.). Presses Universitaires de France.p.38

²¹ Ministère de l'éducation nationale (17/05/1999). *Organisation des enseignements scolaires. Programme « Nouvelles Chances »*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Ministère de l'Education: Bulletin Officiel de l'Education Nationale BO N°21 du 27 mai 1999 - enseignement élémentaire et secondaire](#)

²² Berthet T., Zaffran J. (2014) *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politique de lutte contre la déscolarisation*. Presses universitaires de Rennes

d'accompagnement du système n'étaient pas suffisants. En effet, 40% des sondés n'avaient jamais décroché selon eux, et 60% ont été intégrés à la liste mais n'ont jamais été contactés par des professionnels²³. L'évaluation des dispositifs de lutte contre le décrochage est l'un des principaux leviers d'amélioration de ces derniers. Dans le cadre de l'action de la Modernisation de l'action publique (MAP), les structures de la Direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique et du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique ont publié un rapport de diagnostic en 2014 et un rapport final sur le phénomène du décrochage scolaire. Un colloque intitulé « Aider tous les collégiens à réussir, pratiques et controverses » réuni par la Fondation de France avait aussi permis à des chercheurs, des membres de la communauté éducative et à des représentants de collectivités, de missions locales et d'association de réfléchir collectivement aux pratiques pédagogiques les plus efficaces pour lutter contre le décrochage. Le 21 novembre 2014, Najat Vallaud Belkacem, alors ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche et le premier ministre Manuel Valls lançaient le plan d'action « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage ». Malgré ce nouvel effort institutionnel, Najat Vallaud Belkacem organise en 2016 un séminaire sur le thème « décrochage, territoires et action publique » à l'occasion duquel elle rappelle que malgré la baisse du nombre de décrocheurs, le problème, qui concerne alors 100 000 élèves environ, reste une priorité pour le gouvernement²⁴. Depuis les années 2015 le sujet fait donc l'objet de nombreuses mesures institutionnelles et notamment de décrets²⁵ qui inscrivent dans le droit la norme d'achèvement de scolarité relative à un contexte donné.

Aujourd'hui les moyens mis en place pour lutter contre le décrochage scolaire sont nombreux, et il nous semble important de les mentionner dans ce mémoire. Comme nous l'avons dit plus haut, la prévention a pris une place importante dans les mesures de lutte depuis 2011, aux côtés de l'intervention et de la compensation²⁶. A notre échelle nationale, nous disposons du Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) évoqué plus haut, qui permet quatre fois par an de croiser les

²³Gary N. (2003) *Dropout*. Encyclopaedia of Education.

²⁴ Conseil de l'union européenne (2011). *Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire*. Journal officiel de l'Union européenne. Consulté le 25/04/2021 sur : [Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire](#) Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE (europa.eu)

²⁵ Veran, J.-P. (15/11/2016). *Décrochage scolaire : un révélateur de l'expérience scolaire ?* Mediapart.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Décrochage scolaire : un révélateur de l'expérience scolaire ? | Le Club de Mediapart](#)

²⁶ Vallaud-Belkacem N. (14/11/2016) *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage : discours de la ministre*. najat-vallaud-belkacem.com. Consulté le 25/04/2021 sur : [Tous mobilisés pour vaincre le décrochage : discours de la ministre - Najat Vallaud-Belkacem \(najat-vallaud-belkacem.com\)](#)

données de différents ministères, notamment ceux de l'Education Nationale, de l'emploi, de l'agriculture et des centres de formation des apprentis, pour identifier les jeunes dont la scolarité est fragile et tenter d'y remédier. Des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) font le lien entre ce travail de repérage et l'accompagnement des jeunes. Leurs membres ont la mission de contacter les élèves repérés pour les accompagner et décider de la meilleure solution de rescolarisation ou d'insertion professionnelle. Au sein de l'Education nationale, la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) permet de centraliser les actions et de les coordonner localement. Les membres de cet organisme oeuvrent pour la sécurisation des parcours de formation et la certification des élèves décrochés²⁷. Dans les établissements, ce travail est mis en place par les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) qui se regroupent sous l'égide d'un « référent décrochage scolaire » qui en organise les actions. A côté de cela, des formations de sensibilisation à la question sont dispensées aux membres de l'éducation nationale pour mieux prévenir et appréhender les cas d'élèves décrocheurs de façon collective. Dans le cadre du plan "Vaincre le décrochage scolaire", une semaine de la persévérance scolaire est mise en place dans de nombreux établissements scolaires depuis 2015-2016 pour mettre en valeur le travail des équipes éducatives, des partenaires, des élèves et de leurs parents pour favoriser l'accrochage scolaire²⁸.

La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit aussi effectivement dans le cadre d'une politique partenariale importante de remédiation, grâce notamment aux « Formation Qualification Emploi » (FOQUALE), composés d'acteurs de l'éducation nationale impliqués directement dans les ruptures scolaires (établissements, CIO, MLDS, structures de retour à l'école (SRE) de type micro lycée), qui forment des réseaux permettant aux élèves décrocheurs, avec l'aide des PSAD, de réintégrer un cursus scolaire. A l'échelle régionale, aux côtés des recteurs, les délégués régionaux académiques à l'information et à l'orientation (DRAIO) facilitent l'interconnexion des actions nationales et locales²⁹. Ils accompagnent également la politique régionale en

²⁷ Ministère de l'éducation nationale (2016) *Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur :

https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo29/MENE1600515X.htm?cid_bo=104955

²⁸ Ministère de l'Éducation nationale (2015). *Semaine de la persévérance scolaire. Kit de déploiement à destination des académies*.

Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/08_-_aout/75/3/2015_persevancescolaire_kit_505753.pdf

²⁹ Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037367660/>

matière d'orientation pour lutter contre le décrochage scolaire. A côté de ces agents, un correspondant académique contre le décrochage scolaire (CADS) a pour mission de coordonner les mesures des établissements, des réseaux FOQUALE, des PSAD et autres acteurs locaux. Plus récemment et notamment grâce au rapport "Formation obligatoire des 16-18 ans, Passer du droit formel au droit réel" remis début 2020³⁰, de nouvelles mesures ont vu le jour pour renforcer la lutte contre le décrochage scolaire. L'obligation de formation notamment doit permettre à tous les jeunes entre 16 et 18 ans d'intégrer un parcours choisi et d'accéder à un emploi. La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 « pour une école de la confiance », affirme la volonté institutionnelle de lutter contre la précarité des jeunes « ni en étude, ni en formation, ni en emploi » (NEET). A l'échelle européenne, le projet TITA³¹ et sa plateforme en ligne, *TitAction*, mobilise plusieurs pays européens accompagnés par l'Institut français de l'éducation (IFÉ) et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour renforcer la prévention du décrochage scolaire. Cette année, l'union a réaffirmé son engagement dans la lutte contre ce phénomène avec la stratégie Europe 2020.

1.3 Origines sociales et scolaires du décrochage scolaire

Dans leur ouvrage, Thierry Berthet et Joël Zaffran expliquent que le terme de "décrocheur" pose problème quand on s'interroge sur les facteurs du décrochage scolaire et lui préfère le terme « décroché » qui n'attribue pas la responsabilité de l'interruption de scolarité à l'élève puisque ses causes sont multiples et complexes³². Dès les premières études nord-américaines, publiées sur le sujet, les facteurs scolaires du décrochage sont mis en avant. Le travail de Berkold et Kaufman cité par Jean-Pierre Véran dans un article pour Médiapart³³ par exemple rapporte que « *pour près de la moitié des jeunes, le décrochage se rapporte au fait qu'ils estiment les cours inintéressants. Et cette proportion augmente avec le niveau d'études : plus celui-ci est élevé, plus les jeunes déclarent avoir décroché par ennui.* »³⁴ On

³⁰ Conseil de l'union européenne (2011). *Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire*. Journal officiel de l'Union européenne. Consulté le 25/04/2021 sur : https://eur-lex.europa.eu/l_exUriServ/l_exUriServ.do?uri=OJ:C:2011:191:0001:0006:fr:PDF

³¹ Team Cooperation to Fight Early School Leaving : Training, Innovation, Tools and Action

³² Berthet T., Zaffran J. (2014) *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politique de lutte contre la déscolarisation*. Presses universitaires de Rennes

³³ Veran, J-P. (15/11/2016). *Décrochage scolaire : un révélateur de l'expérience scolaire ?*. Mediapart.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-veran/blog/151116/dcrochage-scolaire-un-revelateur-de-l-experience-scolaire>

³⁴ Berkold J., Geis S., Kaufman P. (1998) *Subsequent Educational Attainment of High School Dropouts*. US Department of Education, National Center for Education Statistics

retrouve cette idée chez George-Ezzelle, Zhang et Douglas. Ils expliquent en 2006 que « *la majorité des raisons évoquées par les jeunes sont encore une fois d'ordre scolaire (83 %)* »³⁵. Dans leurs recherches sur le cas français en 2014 pour le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN), Pierre-Yves Bernard et Christophe Michaut exposent aussi l'importance des facteurs scolaires comme le « ras-le-bol » et le désintérêt croissant des élèves pour l'école³⁶. Dans le rapport de diagnostic cité plus haut établi par la conseillère technique de « lutte contre le décrochage scolaire » Frédérique Weixler, il apparaît également que les raisons scolaires de décrochages jouent un rôle important même si elles interagissent avec d'autres facteurs³⁷. Pour le professeur de sociologie Dominique Glasman, les facteurs de décrochage sont avant tout relatifs à un environnement propre à chaque élève et interagissent avec des données psycho-sociales extra scolaires³⁸. Pour Mathias Millet et Daniel Thin aussi, le décrochage scolaire n'est que la partie émergée d'un problème social bien plus large³⁹. Pour Pierre-Yves Bernard « Les facteurs scolaires sont en fait un sous-ensemble des facteurs sociaux mais isolés pour faire apparaître l'effet propre de la scolarisation sur le DS »⁴⁰. Selon lui les facteurs scolaires prennent en compte à la fois les caractéristiques scolaires des personnes, leur expérience, leurs évaluations etc., et des caractéristiques de l'environnement scolaire, comme le climat scolaire, l'établissement etc. Les éléments pouvant pousser un élève à décrocher d'une formation sont en effet nombreux. L'école peut parfois manquer de sens pour certains élèves qui ne voient pas dans les apprentissages une route sûre vers un futur métier. Elle peut aussi être douloureuse lorsqu'un élève a subi son orientation ou que ses difficultés sont vécues comme des humiliations.

Face à ce type de difficultés scolaires, les facteurs sociaux pouvant jouer un rôle dans le décrochage scolaire sont nombreux. Le décalage entre la culture familiale et la culture scolaire, la précarité des familles, les influences extérieures ou encore les problèmes personnels des élèves sont autant de raisons qui peuvent

³⁵ George-Ezzelle C., Zhang W., Douglas K. (2006) *Dropouts Immediately Pursuing a GED Credential: their Institutions' Characteristics, Self-Reported Reasons for Dropping Out, and Presence of High-Stakes Exit Exams*. Conférence annuelle de l'American Educational Research Association (AERA) du 7 au 11 avril 2006 à San Francisco.

³⁶ Bernard P.-Y., Michaut C. (2014). *Marre de l'école. Une analyse des motifs de décrochage scolaire*. Notes du CREN, n° 17.

³⁷ Ministère de l'éducation nationale (2014). *Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire*. Education .gouv.fr .Consulté le 25/04/2021 sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/24/2/MAP_Decrochage_Rapport_final_369242.pdf

³⁸ Glasman, D. (01/04/2004). *Introduction. Décrochages et raccrochages scolaires*. Revue internationale d'éducation de Sèvres. Centre international d'études pédagogiques.

³⁹ Millet M., Thin D. (2005) *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*. Presses Universitaires de France.

⁴⁰ Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire* (5ème éd.). Presses Universitaires de France.

amener un élève à interrompre sa formation. Pierre-Yves Bernard explique que l'âge avancé, le genre masculin, un milieu socio-économique défavorable, ou encore une structure familiale fragile par exemple sont autant de facteurs sociaux qui jouent un rôle dans le décrochage scolaire d'un élève. C'est à cause de la multiplicité des facteurs et de leur interconnexion qu'il faut, selon lui, dépasser l'opposition des facteurs sociaux et scolaires pour traiter efficacement les causes des sorties prématurées de formation. En 2017 le Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESCO)⁴¹ proposait de classer les facteurs de décrochage en trois catégories : ceux qui sont propres à l'individu, ceux qui interviennent dans le milieu scolaire, et ceux relatifs à un contexte territorial difficile. En 2003, la maîtresse de conférences à la faculté d'Éducation de Montpellier Carole Asdih, dans l'introduction du dossier *Le Décrochage scolaire des collégiens de milieux populaires : étapes, logiques et parcours* dans la revue *Les sciences de l'éducation*, envisage le décrochage scolaire comme « le résultat d'interactions entre plusieurs facteurs intégrant la scolarité (rapport aux apprentissages, aux règles, aux tâches scolaires), la sociabilité (familiale, juvénile, les relations avec les enseignants et personnels éducatifs), les modalités d'action et de régulation familiales, institutionnelles, l'histoire et la dynamique des relations intra-familiales, les mécanismes de défense, l'estime de soi ».⁴² Même si leur classification est difficile, la complexité de ces facteurs, qui peuvent être individuels, institutionnels, psychologiques, sociologiques, sociaux, scolaires etc. , est la preuve qu'il faut traiter ce problème de manière collective et globale mais aussi plus localement de manière différenciée selon les cas, les territoires et les contextes. L'identification des facteurs de décrochage a donné lieu dans la recherche à une catégorisation des profils de décrochés qui permettent de penser des solutions collectives. L'étude de Michel Janosz de Montréal, par exemple, est une analyse quantitative qui classe les élèves décrochés en quatre catégories : les décrocheurs discrets en difficulté malgré leur adhérence à la norme scolaire, les décrocheurs désengagés dont l'intérêt pour l'école est plus faible que leurs résultats acceptables, les décrocheurs sous performants qui ne parviennent tout simplement pas à progresser et les décrocheurs inadaptés qui rencontrent autant de problèmes d'apprentissage que de comportement. Ces quatre ensembles montrent que des

⁴¹ Cnesco (2017). *Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ? Dossier de synthèse*. Cnesco.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <http://www.cnesco.fr/fr/dcrochage-scolaire/>

⁴² Asdih C. (2003). *Introduction au dossier : Le Décrochage scolaire des collégiens de milieux populaires : étapes, logiques et parcours*. Les Sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle. vol. 36 (n° 1) page 11.

expériences scolaires différentes et des profils d'élèves variés peuvent aboutir à un même résultat : le décrochage. Le travail de typologie nous permet aussi de voir que la plupart des cas d'élèves souffrant de décrochage sont issus d'un dysfonctionnement dans leur relation avec l'institution scolaire, apprentissages et vie scolaire. Pour Pierre-Yves Bernard, cela prouve que le décrochage scolaire n'est pas le fruit d'un simple déterminisme social et qu'il s'agit d'un problème scolaire, auquel on peut essayer de remédier à plusieurs niveaux. Nous allons voir maintenant comment les enseignants documentalistes peuvent inscrire leurs pratiques éducatives dans les politiques de lutte contre le décrochage scolaire grâce à la pédagogie active.

1.4 La pratique des professeur-e-s documentalistes dans la lutte contre le décrochage scolaire

La scolarité d'un élève est toujours unique, et nous venons de voir que les facteurs qui mènent au décrochage sont multiples et complexes. Il est donc nécessaire d'identifier et de traiter le problème à l'aide d'actions coordonnées sur plusieurs niveaux. Dans son ouvrage sur le décrochage scolaire, Pierre-Yves Bernard consacre son quatrième chapitre aux politiques éducatives face au décrochage. En ce qui concerne les actions de terrain, il les classe en deux catégories : les temporelles et les institutionnelles.

Parmi les actions temporelles, dont on voit les effets au fil du temps, il distingue celles qui interviennent en amont du processus de décrochage et relèvent donc de la prévention, et celles qui interviennent après coup, en aval, et sont réparatrices. Les actions institutionnelles sont aussi séparées en deux types : celles qui sont spécifiques, c'est-à-dire qui interviennent dans le système pour l'améliorer sans le remettre en cause, et celles qui sont structurelles et qui visent une modification profonde du système éducatif. De toutes ces catégories, il fait émerger 4 grandes familles d'actions. Pour commencer, les actions réparatrices spécifiques sont toutes les actions dont le but est d'aider soit à un retour en formation initiale soit à l'obtention d'un diplôme. Les actions réparatrices structurelles sont celles qui généralisent l'accès à la formation à tout moment de la vie. Les actions préventives structurelles sont celles qui permettent de prévenir le décrochage en adaptant la

structure scolaire et ses normes. Enfin, les actions préventives spécifiques sont celles qui, grâce au repérage des élèves à risque, permettent de prévenir leur sortie scolaire en mettant à leur disposition des ressources et des formations adaptées pour les maintenir dans un cursus ordinaire. A propos des actions préventives il écrit notamment : « *D'autres formes d'organisation des établissements et de la vie de classe vont plus loin dans une logique de communauté apprenante, en adoptant des pratiques pédagogiques actives, en créant un environnement favorable à la coopération entre élèves, enseignants et familles.* »⁴³. Les actions préventives ont pris une place importante dans les recommandations institutionnelles depuis une dizaine d'années⁴⁴. Pour JY Bernard, les actions préventives sont toujours plus efficaces que les actions réparatrices. Face au coût important que représente la mise en place d'actions préventives structurelles, les actions préventives spécifiques, à l'échelle des établissements, sont un bon moyen de lutter contre le décrochage pour un membre de la communauté éducative. Le-la professeur-e documentaliste, en tant que membre à part entière de cette communauté, se doit d'inscrire son action dans les directives nationales. A ce titre et comme tous les enseignants, il doit favoriser l'apprentissage et la scolarisation des élèves. La lutte contre le décrochage scolaire est donc pour lui une priorité. Au service de la réussite de tous les élèves, il doit œuvrer pour permettre à un maximum d'élèves de se former pour s'intégrer au mieux dans la société à un niveau personnel, professionnel et politique. Pour donner du sens à son action, il doit coopérer avec ses collègues⁴⁵. Ses trois missions et sa liberté pédagogique le placent aussi au centre de cette lutte qui nécessite une certaine souplesse et un travail conjuguant l'apprentissage, la mise à disposition de ressources et l'ouverture sur le monde culturel et professionnel⁴⁶.

Au cours de nos recherches, il nous est apparu que la pédagogie active était un bon moyen pour un-une professeur-e documentaliste de conjuguer tout cela afin de lutter contre le décrochage scolaire. A l'origine, cette pédagogie appelée « main à la pâte », a été développée dans les années 1990 par trois académiciens français, Georges Charpak, Pierre Lena, et Yves Quere pour combler les lacunes de

⁴³ Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire* (5ème éd.). Presses Universitaires de France. Page 110

⁴⁴ Conseil de l'union européenne (2011). *Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire*. Journal officiel de l'Union européenne. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:191:0001:0006:fr:PDF>

⁴⁵ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (18/07/2016). Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

⁴⁶ Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 relatives aux missions des professeurs documentalistes (28/03/2017). Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid_bo=114733

l'enseignement scientifique à l'école primaire⁴⁷. Dès sa création, elle permet de remobiliser les élèves des classes les plus difficiles et de les impliquer dans leurs apprentissages. Selon le site d'*Education alternative*, la pédagogie active désigne un ensemble de méthodes pédagogiques ayant pour but de rendre l'étudiant acteur de ses apprentissages⁴⁸. Elle part du principe qu'on apprend mieux en faisant, contrairement à la pédagogie plus traditionnelle qui a tendance à privilégier un apprentissage en deux temps : en premier lieu un apport théorique et en deuxième lieu la mise en pratique des connaissances. Sur le site, on trouve plusieurs postulats liés à la pédagogie active. On peut tout d'abord dire qu'elle est mise en place parce que l'apprentissage expérientiel, c'est-à-dire par la pratique, est très efficace. La pédagogie active s'inspire en effet de situations réelles qui parlent aux élèves⁴⁹ et contribuent à donner du sens aux apprentissages, ce qui est particulièrement important dans la lutte contre le décrochage scolaire. De plus, cela peut largement aider à motiver les élèves car l'apprentissage par expérience pratique est vecteur d'un savoir durable qui ne mobilise pas que la mémoire à court terme. Ce type d'apprentissage peut être additionné à un apprentissage par résolution de problèmes afin d'être bénéfique à la progression des élèves. La pédagogie de projet qui implique les élèves dans des actions concrètes est aussi un bon moyen de mettre en place ce type de pédagogie pratique. Le-a professeur-e documentaliste, en tant qu'acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel est particulièrement bien placé pour mettre en place ces projets pédagogiques en collaborant avec ses collègues dans le cadre du projet d'établissement qui donne sa cohérence à toutes les actions éducatives. Sur le site d'*Éducation alternative*, on trouve aussi un postulat socio-constructiviste associé à la pédagogie active selon lequel l'apprentissage collaboratif favorise la progression des élèves. Globalement le-la professeur-e documentaliste est bien placé pour inoculer des innovations pédagogiques dans l'apprentissage de ses élèves grâce à sa liberté pédagogique, et sa proximité avec le lieu de médiation que constitue le Centre de documentation et d'information (CDI) et les nombreuses ressources et outils, notamment numériques, qu'il abrite. Selon *Profweb*, la pédagogie active contribue

⁴⁷DEFI (s.d.) *La pédagogie active*. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.onqdefi.org/la-pedagogie-active>

⁴⁸Éducation alternative (s.d.). *Qu'est-ce que la pédagogie active ?*. Educationalternative.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.educationalternative.fr/2018/10/11/quest-ce-que-la-pedagogie-active/>

⁴⁹Desjardins J., Sénécal I. (09/05/2016). *La pédagogie active*. profweb.ca. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.profweb.ca/publications/dossiers/la-pedagogie-active>

aussi à augmenter le plaisir d'apprendre. Sa situation, à mi-chemin entre l'équipe pédagogique et l'équipe de vie scolaire, est aussi propice à faire un travail de soutien émotionnel des élèves en collaboration avec les personnels de santé et de vie scolaire. Pour Delphine Martinot, la confiance de soi et l'estime de soi sont intimement liées à la réussite scolaire⁵⁰. C'est dans cette optique et en nous appuyant sur ces recherches que nous avons voulu travailler.

2 . Mise en pratique de nos hypothèses

2.1 Contexte de l'établissement

Lors de notre année de master 2, nous avons été mises en stage d'observation au sein d'un lycée professionnel. Nous avons repéré plusieurs problématiques dont une en particulier qui découle de plusieurs facteurs présents dans cet établissement : la démotivation qui influe sur le décrochage scolaire.

Le lycée professionnel Léon Gambetta est situé près du centre d'Aix en Provence, il possède en son sein un parc protégé. Il comptabilise actuellement 540 élèves, hormis les étudiants visant le Brevet de Technicien Supérieur (BTS). Cet établissement, catégorisé tertiaire, est relativement petit et propose plusieurs parcours pour le lycée qui sont :

- Une seconde indifférenciée Métier de la Relation Client (MRC) qui débouche sur 3 baccalauréats : - Section Métier du Commerce et de la Vente option A (Animation et gestion de l'espace commerciale) - Section Métier du Commerce et de la Vente option B (Prospection, clientèle et valorisation de l'offre commerciale) - Section Métiers de l'Accueil.
- Un baccalauréat Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGOrA)
- Un CAP Equipier Polyvalent du Commerce (EPC).

Mais également des parcours d'enseignement supérieur qui sont :

- BTS Management Commercial Opérationnel (MCO).
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC).

⁵⁰Martinot, D. (2001). *Connaissance de soi et estime de soi : ingrédients pour la réussite scolaire*. Revue des sciences de l'éducation, 27(3), 483-502. Consulté sur : <https://doi.org/10.7202/009961ar>

Le lycée Gambetta, en dépit de ses nombreux parcours, se retrouve sous l'emprise de plusieurs problématiques : un absentéisme chronique, une démotivation scolaire et, dans les cas les plus avancés, des décrochages scolaires. Ces difficultés, souvent associées par clichés aux parcours professionnels, se trouvent être une réalité dans cet EPLE.

Le projet d'établissement a été pensé pour lutter contre ces obstacles à l'aide de deux axes centrés sur leur résolution.

L'axe 3 a pour but de redynamiser la vie lycéenne afin de faire de l'établissement un espace de rencontre sociale et de cohésion. La cause de ce désengagement est le manque de lieux de rassemblement pour les élèves au sein de l'EPLE. La maison des lycéens est fermée depuis quelques années (pour raison d'absence de gestionnaire). De ce fait, les élèves ne restent pas dans l'enceinte du lycée et sortent. Par la désertion de ces espaces, les lycéens ne se mélangent pas entre les filières et ne souhaitent pas le faire. La vie lycéenne est presque inexistante et le seul espace de rencontre est le CDI. Cette situation ne favorise pas la vision positive du lycée et accentue l'envie des élèves de fuir l'espace d'enseignement. Car si le lycée peut être mal vécu à cause des cours, l'établissement comme lieux de socialisation permet de maintenir un lien entre le lycée et l'élève. Le CDI devient alors un lieu clé pour lutter contre cette problématique et favoriser la culture et le partage.

L'axe 1, quant à lui, se centre sur la sécurisation du parcours scolaire afin de mener les élèves à la réussite pour la poursuite d'études et/ou l'insertion professionnelle. Pour cela, l'intégration au sein de l'établissement de deux BTS a été mise en place afin de permettre aux lycéens de se projeter sur une éventuelle poursuite d'études et redonner du sens aux apprentissages en offrant un but concret. Mais pour les cas plus complexes, plusieurs dispositifs sont présents afin d'assurer une pérennisation du parcours scolaire. Au sein du lycée on retrouve donc une Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) qui propose des classes parenthèses pour raccrocher des élèves qui sont sur la voie du décrochage et un Dispositif d'Accompagnement vers la Qualification (DAQ) est en action afin d'assurer aux élèves de l'établissement un avenir stable.

Ces axes ne sont pas les seules actions menées au sein du lycée. Nous avons pu le

constater grâce aux entretiens que nous avons eus avec les membres de l'équipe pédagogique et administrative. Nous avons questionné les acteurs les plus impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire.

Pour commencer, la cheffe d'établissement. Elle a accès à une vue d'ensemble de la situation et elle est plus à même de coordonner les actions. La proviseure a tenu à mettre cette lutte au cœur de son projet d'établissement suite à un constat qu'elle a fait lors de son arrivée au sein du lycée. Il lui est apparu que la raison première de l'échec professionnel de nombreux élèves avait un lien direct avec la démotivation qui pouvait mener au décrochage et/ou à l'abandon de poursuite d'études. En accord avec les membres de l'équipe pédagogique, il a été organisé tout un soutien pendant et hors temps scolaire afin d'apporter à chaque élève une réponse adéquate à sa situation.

En effet, ce qui est ressorti lors de nos entretiens est que la démotivation de certains élèves n'était pas seulement due à une perte de sens des apprentissages, mais le plus souvent à des situations économique-sociales complexes (20% des élèves sont boursiers et de ce pourcentage 10% bénéficient de l'échelon 6). Nous avons donc interrogé l'équipe médico-sociale du lycée.

L'assistante sociale est présente une fois par semaine sur l'établissement et nous a confié que ses journées au sein de ce lycée étaient intenses. Elle a beaucoup de travail auprès des familles et sollicite souvent les instances administratives pour fournir l'aide nécessaire aux élèves. De plus, le lycée accueille beaucoup d'élèves en situation de handicap (moteur et psychologique), ce qui demande des aménagements (PAI, MDPH, ...) et surtout une adaptation pédagogique. On peut espérer atteindre un équilibre pour ces élèves à l'aide de la pédagogie différenciée, mais cela est difficilement applicable au quotidien à cause de la diversité des besoins.

Pour certains élèves, la situation va au-delà d'un aspect administratif ou éducatif. Ce que nous avons constaté, c'est que pour la majorité des élèves en difficulté, le souci vient d'une instabilité globale souvent liée à leur situation économique-sociale. Nous avons donc pris rendez-vous avec la Psy EN de l'établissement qui nous a fait part du manque de confiance des élèves envers le personnel éducatif. Elle est dans l'obligation de mettre en place des entretiens obligatoires afin d'apporter un soutien

psychologique à des élèves en autodestruction (personnelle et/ou professionnelle). Ce qui ressort de ces consultations est un sentiment d'injustice suite à une orientation par défaut, un cadre familial défaillant qui pousse les élèves à une responsabilité qui n'est pas la leur, un désintérêt pour les cours, une préférence pour la vie active et une profonde démotivation.

L'association de toutes ces problématiques s'en ressent sur le climat scolaire. Comme abordée plus haut, l'orientation dans le lycée Gambetta se fait par défaut pour une majorité d'élèves. Pour comprendre en quoi cela peut être un frein à la motivation, il est nécessaire de parler des clichés autour des parcours professionnels. La société associe, souvent à tort, l'orientation professionnelle comme le résultat d'une incapacité à poursuivre dans les voies générales. L'élève est scolairement défaillant. Le lycée Léon Gambetta ne fait pas exception à la règle et est soumis à ce genre de préjugés ce qui a pour conséquence d'atteindre la confiance des élèves en ce qui concerne leur capacité. Mais cela crée également une compétition et une discrimination entre les filières ce qui participe à un climat scolaire tendu.

Les lieux d'échanges et de socialisation au sein de l'établissement sont désertés ce qui impacte sur l'état d'esprit des élèves. Ils ne se sentent pas concernés par la vie lycéenne. On peut le constater au sein même des classes, des groupes se forment et se font la guerre entre eux à l'aide de préjugés basés sur l'intelligence ou non de chacun. Cette division ne permet pas une bonne cohésion de groupe et une collaboration entre pairs ce qui pourrait pourtant aider à la lutte contre le décrochage. L'intention de créer du lien social entre lycéens et étudiants de BTS était une idée intéressante, mais le climat scolaire influence les relations sociales. Ce qui devait être une source de motivation pour la sécurité du parcours scolaire se transforme en compétition voire parfois en désintérêt pour autrui.

Le climat scolaire est d'autant plus complexe qu'il existe des divisions au sein de l'équipe pédagogique et cela posent certaines difficultés dans la mise en place d'une stratégie d'équipe. Ceci est dû à des préjugés et un manque de réelle communication. Jean-Claude Meyer, dans son ouvrage *Le travail collaboratif des enseignants : Pourquoi ? Comment ? Travailler en équipe au collège et au lycée* édité en 2017, souligne cependant la nécessité quasiment indispensable d'une

cohésion et d'une collaboration totale au sein d'une équipe pédagogique pour la mise en action de projet aussi conséquent que la lutte contre le décrochage scolaire. Il insiste sur le fait que de nos jours, nous ne pouvons pas considérer l'enseignement comme l'unique apport que doit fournir un établissement scolaire. Pour lui, il est question d'expérience sociale qui se construit par mimétisme. Il est donc primordial de collaborer au sein de l'équipe pédagogique afin que les élèves puissent prendre exemple. Cependant, au sein du lycée, une séparation est présente entre le corps enseignant et l'équipe administrative, notamment en ce qui concerne la vie scolaire. Il y a une volonté de collaboration mais en parallèle des propos stigmatisants sont tenus. Ce discours contradictoire mène à une incompréhension commune et à la non-formalisation de projets concrets pour répondre aux besoins de l'établissement.

2.2 Hypothèses

A partir de toutes les informations recueillies sur le terrain et dans nos recherches personnelles, nous avons pu dégager plusieurs hypothèses pouvant répondre à notre problématique.

A la suite de notre constat du climat scolaire⁵¹, la question de l'importance de la collaboration nous a fait réfléchir. L'hypothèse qui est ressortie de notre réflexion est qu'elle est l'un des axes primordiaux pour lutter contre le décrochage scolaire. La cohérence pédagogique au sein d'un établissement est une nécessité pour son bon fonctionnement et lorsque l'on souhaite mener une action aussi conséquente et complexe comme la lutte contre le décrochage scolaire, la collaboration devient la meilleure réponse à apporter.

Elle permet à l'équipe pédagogique d'avoir une vue d'ensemble sur la réalité de chaque élève et de mieux comprendre les tenants et les aboutissants qui l'ont mené en situation de décrochage. Chaque membre de l'équipe pédagogique a son rôle et accès à des informations primordiales pour apporter une réponse adaptée à chacun. Grâce à la collaboration, l'accompagnement de l'élève peut se développer dans tous les aspects de sa vie⁵², il est transversal. L'élève se sentira soutenu par une équipe pédagogique et administrative soudée et pourra plus facilement reprendre confiance

⁵¹ Présenté dans la partie 2.1

⁵² Pour exemple, un-e professeur-e peut amener des réponses adéquates à une défaillance d'apprentissage au sein de ses cours suite aux retours de l'assistante sociale.

en lui et en l'école. Ce soutien émotionnel, apporté à l'échelle de l'EPL, permet de développer plus de liens entre lui et l'établissement et donc rapprocher, par le lieu, l'élève de l'enseignement.

Le sentiment de solitude et d'abandon parfois ressenti par les décrocheurs peut être gommé grâce la multiplicité d'actions que permet la collaboration. Il est parfois difficile de mener des actions seul, car certaines demandent beaucoup de temps et de compétences. Pour être efficace sans délaissé les autres missions qui incombent à chaque membre de l'équipe, il faut permettre à tous d'agir en fonction de ses compétences. Par exemple, un-e professeur-e documentaliste organise une action autour de l'orientation et l'auto-évaluation. Il fait appel à la Psy EN afin de pouvoir répondre à d'éventuelles problématiques qui pourraient survenir lors de cette action. Avec cette hypothèse, il nous est apparu évident que le-la professeur-e documentaliste a un rôle-clé puisque son travail repose sur des compétences collaboratives. Il est plus facile pour lui de valoriser la collaboration auprès de l'équipe pédagogique puisqu'il en connaît les clés, les avantages et les pièges à éviter.

De l'idée de la collaboration découle une autre hypothèse qui s'inscrit dans l'établissement où nous sommes en stage : sensibiliser les élèves à la communauté et la vie lycéenne pour voir l'établissement autrement que comme un lieu de contraintes.

Notre hypothèse est de créer du collaboratif et du coopératif dans un univers souvent décrit comme individualiste et concurrentiel. De ce fait, la collaboration est une alternative à la solitude dans laquelle les élèves s'ancrent en se désengageant de la vie citoyenne et lycéenne. Nous avons donc décidé de favoriser des actions mobilisant les compétences présentes dans le parcours citoyen pour remotiver les élèves. Pour cela nous avons imaginé les faire participer à des activités citoyennes, comme un jardin pédagogique, pour leur permettre de mieux comprendre les missions transversales de l'école. Par cette manœuvre on souhaite redonner du sens aux apprentissages qui peuvent parfois paraître trop abstraits. Participer physiquement à la vie du lycée permet de comprendre l'impact qu'a chacun et il est valorisant de contribuer à la vie du lieu de formation.

La vie citoyenne passe également par des espaces de socialisation, ce qui manque

cruellement à notre lieu de stage. Le lycée mène déjà de nombreuses actions pour y remédier. Cependant, nous nous sommes rendu compte que le lieu clé de cette démarche est le Centre de Documentation et d'Information (CDI). Suite à la fermeture du foyer, les élèves ont commencé à venir s'y retrouver et s'y reposer. Par la gestion de cet espace, le-la professeur-e documentaliste peut proposer de nombreuses ressources et activités aux élèves et toucher un large public. Nous avons conclu sur l'idée que si les élèves décrocheurs ne vont pas en cours mais qu'ils viennent dans l'établissement, cela permet de garder un lien et d'éviter une rupture totale. Par ses compétences de pédagogue, le-la professeur-e documentaliste peut agir sur ces élèves décrocheurs qui se réfugient au CDI et comprendre d'où vient la démotivation. Il est un enseignant particulier qui partage avec les élèves des temps périscolaires, ce qui favorise l'échange informel et leur permet de se livrer.

A la suite de la réflexion de l'hypothèse précédente, notre chemin de pensée nous a conduit à s'interroger sur un aspect du décrochage souvent peu exploité dans sa lutte : la place de la parole de l'élève décrocheur.

Dans les temps scolaires et périscolaires, l'écoute des élèves n'est que partielle et ne reflète pas la totalité de leur ressenti. L'accès à ces informations est d'autant plus complexe puisque les cours sont denses et les entretiens personnalisés sont parfois empreints de solennité, ce qui peut réfréner la parole des adolescents. Nous pensons que l'écoute des besoins et des problèmes des élèves décrocheurs peut permettre une meilleure compréhension des raisons du décrochage.

L'analyse des facteurs, qui ressortira de la parole des élèves, est primordiale pour construire des actions qui permettront de lutter contre le décrochage scolaire de façon efficace. Cette prise de parole peut être libératrice pour certains élèves et briser le cercle vicieux du silence qui les bloque (harcèlement, problèmes familiaux, perte de sens, perte d'envie, ...). Cette problématique est solvable si l'écoute offerte est professionnelle. Une écoute objective pourrait leur permettre de prendre du recul. Même si la discussion qui en résulte fait partie des missions de la Psy EN, nous pensons que la récolte de ces maux se doit d'être faite par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Comme le dit Jean-Claude Meyer dans son ouvrage *Le travail collaboratif des enseignants : Pourquoi ? Comment ? Travailler en équipe au collège*

et au lycée, le métier d'enseignant a évolué. La dimension psychologique prend de plus en plus de place dans notre pratique, si cela n'est pas officiellement inscrit dans nos circulaires, elle n'en reste pas moins une mission officieuse. Les élèves accordent leur confiance en fonction de leur affinité avec les professionnels. Nous avons conclu que la parole d'un élève peut être reçue par tous, mais traitée en collaboration avec la Psy EN et l'assistante sociale.

Pour favoriser la prise de parole des élèves, on peut réfléchir à des sollicitations extérieures et quotidiennes pour banaliser cet exercice parfois complexe pour certains. Souvent oubliée sur les temps d'enseignement, elle peut cependant être révélatrice d'une situation à risques. Pour cela, il existe plusieurs heures prévues dans l'emploi du temps des élèves. On peut imaginer les heures de vie de classe comme un temps de parole ouverte. Il est également intéressant de travailler à l'aide de méthodologies pédagogiques qui valorisent la parole (les débats, les discussions réglées, ...). Si c'est instruit comme une pratique récurrente cela peut faire comprendre à l'élève décrocheur l'importance de la communication et le stabiliser en lui assurant l'écoute de l'équipe de professionnels.

Le-la professeur-e documentaliste, par sa position non-conventionnelle aux yeux des élèves, peut récolter plus facilement des paroles révélatrices. De plus, la multidisciplinarité que lui offre son poste (professeur-e d'Education aux Médias et à l'Information, gestionnaire du CDI, médiateur culturel, responsable de l'ouverture de l'établissement,...), lui permet de participer à plusieurs aspects de la vie des élèves. Mais son plus grand atout dans cette action est sa liberté pédagogique, il peut donc proposer des alternatives d'enseignement plus adéquates aux élèves décrocheurs.

Pour terminer cette réflexion, nous avons pensé une dernière hypothèse. Découlant des précédentes, elle se résume en la mise en pratique de la pédagogie active et de projet pour motiver les élèves en perte de sens des apprentissages.

Cette pédagogie promeut l'activité comme stimulation intellectuelle. Il est parfois difficile de comprendre des notions abstraites et cela peut contribuer au décrochage scolaire. Nous sommes donc partis du principe qu'"apprendre en faisant" pouvait justement aider les élèves en difficultés à assimiler certaines compétences.

Cette forme de pédagogie est un atout pour l'équipe qui peut alors aborder avec plus de facilité certains thèmes délicats. Prenons comme exemple le harcèlement.

L'explication est parfois complexe pour des élèves, il existe donc des concours comme *Non Au Harcèlement*⁵³ qui les fait participer à cette lutte en leur faisant créer et penser des outils de communication. Les élèves sont alors sensibilisés car ils s'y seront investis physiquement et le projet deviendra le leur. Cette question de harcèlement devient plus qu'une simple notion abordée en classe, elle prend du sens par l'expérimentation. Cela peut se décliner sur différents types d'enseignement et donc être envisagé comme alternative pour remotiver des élèves qui sont dans l'incompréhension de l'objectif scolaire.

Notre intervention prend place dans un lycée professionnel et cette pratique fait d'autant plus sens. Les élèves sont dans une démarche d'apprentissage de compétences pratiques qui peuvent directement être mises en application dans le monde du travail. Il y a beaucoup de stages, ce qui implique que les élèves inscrits dans ce lycée sont déjà dans une envie d'apprendre en faisant. Nous avons donc eu une longue réflexion où nous nous demandions : Pourquoi les élèves étaient démotivés et finissaient, pour quelques cas, par décrocher ? De cette question est ressortie une idée, les élèves venant dans des lycées professionnels sont demandeurs d'activités pratiques et la démotivation est peut-être issue d'une déception quant à la place que prennent les enseignements généraux.

La perte de sens des apprentissages est parfois héritée du collège. Pour des élèves qui sont venus en lycée professionnel afin de fuir ces enseignements généraux, la déception peut creuser le fossé qui existait déjà entre eux et l'école. De ce fait, le décrochage scolaire devient un risque important. C'est en cela que notre hypothèse peut contribuer à sa lutte. Si nous élargissons la pédagogie active aux cours généraux, il est possible d'offrir aux élèves un enseignement qui correspond à leur attente. Proposer de la nouveauté pour susciter de la curiosité et diversifier les actions pour faire de la pédagogie différenciée. La mise en pratique de connaissances parfois abstraites favorise leur implication et l'intégration des savoirs. Il n'est pas forcément bénéfique d'appliquer cette méthode quotidiennement, car elle perdrait de son attraction. C'est pour cela qu'en tant que professeures documentalistes notre but est de la proposer aux potentiels collaborateurs de l'établissement pour l'utiliser de façon ponctuelle, dans le cadre d'un cours classique,

⁵³ Concours ayant pour but de sensibiliser les élèves à la question du harcèlement et de ses impacts à l'aide de la créativité et de l'empathie. Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias. Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. (s.d). *Non au harcèlement*. Education.gouv. Consulté le 25/04/2021 sur : [Concours Non au harcèlement – Non au harcèlement \(education.gouv.fr\)](https://www.education.gouv.fr/concours-non-au-harcèlement)

d'un projet ou dans le dispositif de classe parenthèse⁵⁴. Le-la professeur-e documentaliste par sa grande diversité et liberté pédagogique peut fournir les informations nécessaires, enseigner en collaboration et proposer des partenariats extérieurs (conformément à sa mission "Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel"⁵⁵). Par l'absence de programme à sa charge, il a la possibilité de se proposer en tant qu'intervenant pour des enseignements transversaux comme l'EMC (Education Morale et Civique), pour les différents parcours (PEAC, PC et PA ⁵⁶) ou bien comme le stipule sa première mission⁵⁷ l'EMI (Education aux Médias et à l'Information).

2.3 Mise en application

C'est à la suite de ces hypothèses que nous avons mis en place et participé à des projets et séquences pédagogiques. Certaines actions n'ont pu aboutir ou commencer suite à la crise sanitaire que nous subissons. Nous avons tout de même mené notre pratique sur plusieurs fronts afin de pouvoir au mieux éprouver nos hypothèses.

2.3.1 Séances EANA

Lors de notre mise en stage, il existait déjà une collaboration entre la professeure documentaliste et le référent des EANA (élèves allophones nouvellement arrivés). Nous avons donc directement eu la possibilité de travailler auprès de ces élèves. Le niveau de langue étant très varié, l'apprentissage de notions est difficile et parfois démotivant. La complexité qu'impose la barrière de la langue nous pousse à réfléchir autrement nos séquences afin de proposer de la pédagogie différenciée tout en exploitant les capacités de chacun. Nous sommes intervenues dans le cadre de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) et nous

⁵⁴ Une classe qui est composée d'élèves, sans différenciation d'âge ou de parcours, en risque de décrochage. Elle existe pendant un temps défini et a pour but de remotiver les élèves à l'aide de cours faisant appel à des méthodologies et pédagogies multiples. Hazane, F. & Raynaud, J. (2006). *Quand l'école devient difficile, un dispositif, une parenthèse*. Empan, 3(3), 134-141. Consulté le 25/04/2021 sur : [Quand l'école devient difficile, un dispositif, une parenthèse](#)

⁵⁵ Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. (28/03/2017). *Les missions des professeurs documentalistes*. Education.gouv. Consulté le 25/04/2021 sur : [Fonctions, missions | Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

⁵⁶ Parcours Education Artistique et Culturelle, Parcours Citoyen, Parcours Avenir.

⁵⁷ Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias. Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. (28/03/2017). *Les missions des professeurs documentalistes*. Education.gouv. Consulté le 25/04/2021 sur : [Fonctions, missions | Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

avons proposé des séances en complémentarités de celles que notre tutrice avait déjà menées. (Séances pédagogiques normées en *annexes 1 et 3*).

2.3.1.1 Séquence pensée par Chloée ARMAND

Cette séance a été pensée pour ne pas mettre les élèves en difficulté tout en leur permettant de développer leur vocabulaire. L'idée de l'atelier d'écriture permet de mobiliser les compétences écrites et orales (lecture des textes par l'élève), tout en permettant à chacun de produire un travail en correspondance avec ses capacités. Pour apporter un soutien, les élèves ont à leur disposition une liste de mots, expliqués dans une séance précédente, à placer dans leur texte. Ces écrits ont pour objectif de réactiver l'apprentissage du vocabulaire déjà vu en cours. A la suite de ces textes créatifs, une correction collective est réalisée par l'ensemble de la classe sous la supervision de la professeure. Cela a pour but de permettre à chacun de comprendre ses erreurs et d'apprendre de celles des autres.

La correction entre pairs permet de créer une cohésion de groupe dans une classe où la langue fait barrière à la socialisation. De plus, cela permet de rassurer les élèves quant à leurs capacités par le constat d'une unicité de groupe dans les difficultés que représente l'apprentissage d'une nouvelle langue. Cette méthode de pédagogie active permet également aux élèves de se questionner sur le "pourquoi du comment" elle fonctionne. L'apprentissage n'est plus une simple assimilation de connaissance mais un questionnement qui favorise l'intégration des savoirs. L'aspect créatif de l'atelier d'écriture favorise également l'intérêt de l'apprentissage de la langue. Les élèves n'apprennent pas les mots uniquement pour les connaître, mais pour réussir à s'en servir à bon escient. La recherche créative donne du sens aux apprentissages puisqu'elle permet d'expérimenter ce qui a été expliqué dans un cours plus théorique.

Pour encourager le travail des élèves, les normes d'évaluations ne sont pas centrées sur l'utilisation correcte des règles grammaticales et orthographiques de la langue française. Il a été fait le choix d'évaluer la participation et l'engagement des élèves face à l'exercice en utilisant la réécriture. Chaque élève a la possibilité durant l'heure de faire appel à la professeure pour des corrections personnalisées. De plus, l'élève n'est pas noté sur son niveau de langue mais sur l'évolution que la réécriture traduira. Cette correction s'appliquera en fonction du niveau de base de chacun.

Cela permet d'appliquer une pédagogie différenciée. Les créations seront écrites sur un logiciel de traitement de texte afin que les élèves n'ayant pas le même alphabet ne soient pas bloqués ou frustrés par la gymnastique physique et intellectuelle qu'impose l'écriture manuelle.

Pour conclure, la séance s'est déroulée dans de bonnes conditions, les élèves ont pris du plaisir à transposer les mots dans un texte de leur création. Cela leur a permis de constater leur propre progression et la correction entre pairs a servi à réactiver des connaissances. Pour illustrer les propos précédents quelques textes sont disponibles en *annexe 2*.

2.3.1.2 Séquence pensée par Loli GJELSTRUP

Cette séance a été pensée dans l'objectif de susciter l'intérêt des élèves à l'aide du jeu. Elle est construite en réponse à une séance précédente où les élèves ne s'investissent pas dans l'apprentissage du vocabulaire, car ils ne comprenaient pas en quoi cela pouvait leur être utile. C'est en cela que le jeu de société a semblé être une bonne alternative grâce à l'attractivité qu'il apporte. Le choix s'est porté sur *Concept*⁵⁸. Il suscite l'intérêt de la compréhension des mots et développe l'esprit collaboratif. Le but est de faire deviner un mot, préalablement tiré, à un autre joueur à l'aide de pions que l'on positionne sur un plateau en face d'images, symboles et émoticônes. Pour permettre à tous de participer la première phase du cours est une explication approfondie de chaque mot choisi pour le tirage au sort. Suite à cette première partie, la deuxième phase consiste à la mobilisation de ce nouveau savoir dans l'objectif de le pérenniser.

L'intérêt de cette méthode est de montrer de façon concrète à l'élève l'importance de ces connaissances. En leur donnant un but physique, la maîtrise de ce vocabulaire devient un besoin et suscite l'intérêt des élèves. L'apprentissage est valorisé par ce moment de jeu, souvent associé à un temps de détente par les élèves, et les motive pour l'assimilation du vocabulaire. Dans cette séance, *Concept* a été décliné pour être encore plus collaboratif, puisque ce sont deux élèves qui ont pour objectif de faire deviner le mot à l'ensemble de la classe. La valorisation du savoir a également été ajoutée au jeu puisque l'élève trouvant en premier le mot gagne un point et doit à son tour faire deviner un mot (en fonction de son niveau de langue il choisit si oui ou

⁵⁸ Pour plus de détails : [Concept, le jeu de société édité par Repos Production. \(concept-the-game.com\)](http://concept-the-game.com)

non il a besoin d'un équipier). C'est une autre méthode de la pédagogie active qui, de façon subjective, motive les élèves à apprendre en détournant l'aspect théorique. Pour encourager les élèves à participer sans qu'ils se sentent évalués, il a été fait le choix de concentrer l'attention sur les compétences de l'écoute ainsi que sur la participation volontaire au jeu. Il est plus facile pour des élèves allophones de s'ouvrir et d'apprendre lorsqu'ils participent à des activités ludiques. Le constat est que la dimension scolaire théorique a tendance à les déstabiliser contrairement à la dimension pratique. Il a donc été intéressant de monter un cours qui allie ces deux dimensions complémentaires qui permettent de donner du sens à leur apprentissage et ainsi les motiver à poursuivre. Le but, dans cette séance, est de valoriser l'effort plus que l'apprentissage au sens strict du terme. Mettre en avant le progrès par le jeu a pour effet de leur donner confiance en eux et cela a pour effet d'associer l'acquisition de connaissances au plaisir d'apprendre.

Pour conclure, cette séance s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les élèves ont été très attentifs au cours théorique grâce à l'annonce du temps de jeu. Ils ont souhaité rester pendant le temps de récréation pour jouer un peu plus. Cette séance a été très appréciée et les élèves ont souhaité réitérer l'expérience.

2.3.2 Séquence EDD (Education au Développement Durable)

Nous avons souhaité inclure dans notre pratique des valeurs écologiques afin de s'inscrire dans le PC (parcours citoyen). Nous avons imaginé cette séquence (voir *annexe 4*) dans le cadre de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en se concentrant sur l'impact de la communication publicitaire sur notre société. Nous l'avions pensé pour le dispositif de la classe parenthèse, mais la situation sanitaire ayant annulé le projet nous avons proposé cette séquence pour une classe d'élèves démotivés. L'objectif de cette séance est de faire réfléchir les élèves quant à leur habitude et de faire d'eux des consommateurs éclairés. Les adolescents se contentent souvent d'acheter sans se questionner sur l'utilité de cet achat et ont pour réponse "qu'ils en avaient envie". Pour éviter la perte de leur attention avec un cours théorique sur l'influence des publicitaires nous avons voulu appliquer la pédagogie active. Afin d'appliquer la différenciation, nous avons imaginé deux séances qui appliquent chacune une méthodologie différente. La première séance est une discussion réglée qui permet à chacun d'exprimer son avis sur le sujet et ainsi

acquérir des connaissances par le partage d'informations. La deuxième séance est manuelle et consiste en la création d'une éponge japonaise (tawashi⁵⁹) afin de montrer aux élèves qu'il existe des alternatives à la nécessité créée par les publicitaires. Nous avons présenté ce projet à une professeure de Lettres Histoire. Intéressée par notre séquence, elle nous a confié une de ses classes de première GA (Gestion Administration) qui a pour réputation d'être démotivée.

La première séance a permis de voir l'avis de chacun sur la question de la publicité et les connaissances déjà acquises. Pour nourrir et faire émerger la discussion nous avons projeté une vidéo publicitaire puis nous avons sollicité la parole des élèves à l'aide de questions. Pour qu'ils ne se sentent pas acculés par nos demandes nous avons pris part à la discussion en partageant notre expérience. Par ce partage nous les avons menés à la réflexion tout en leur permettant de développer leur esprit critique. Ce temps de parole qui leur a été accordé, les a aidés à s'exprimer sur leurs pensées, mais surtout à argumenter. Par cette méthode l'élève participe à la construction du cours et est considéré comme un acteur essentiel ce qui a pour effet un investissement plus grand de sa part.

La seconde séance est manuelle afin de désacraliser le "fait main". Le but est de montrer par la pratique que la dépendance que nous vend la publicité n'est pas une fatalité et que les solutions alternatives ne sont pas insurmontables. De ce fait, les élèves comprennent la notion d'habitude et l'emprise de la surconsommation dans notre société. Fabriquer un objet du quotidien permet aux élèves de se questionner sur ce qu'ils considèrent comme une pratique inaccessible puisqu'ils les pensent réservés aux professionnels. Ce qui est ressorti de cette méthode pédagogique est la surprise. Les élèves ne se pensaient pas capable de réaliser un objet utilisé au quotidien. Cette séance les pousse à remettre en doute les publicités qu'ils voient, aussi bien à la télévision que sur les réseaux sociaux, et à réfléchir à une alternative moins commune mais plus respectueuse de l'environnement. La pratique manuelle est une méthode pour mobiliser la mémoire sur le principe d'apprendre en faisant.

Le but de cette séquence n'est pas de faire des élèves des citoyens écologiquement irréprochables, mais de les sensibiliser à cette question. Cela a été apprécié par le

⁵⁹ Une éponge constituée de matières recyclées (tee-shirt, collants,...) réutilisable et lavable que l'on peut facilement fabriquer soi-même. L'origine de cette pratique est le Japon. Voir *Annexe 4*.

groupe. De plus, la mise en activité, aussi bien manuelle qu'orale, a permis un investissement accru et une curiosité qui a rendu leur attention plus assidue. Nous avons recueilli la parole des élèves conformément à une de nos hypothèses⁶⁰.

2.3.3 Séquence EMC

Cette séquence pédagogique a été imaginée à la suite d'une demande de la professeure de Lettres Histoire avec qui nous avons déjà collaboré. Elle s'est intéressée au sujet de notre mémoire et c'est avec plaisir qu'elle nous a laissé l'opportunité de tester une autre de nos hypothèses. Nous avons eu le choix quant au thème que nous souhaitions aborder et c'est *Egaulx et Fraternel*⁶¹ que nous avons sélectionné. Il est assez complexe à enseigner puisqu'il aborde des notions abstraites et lointaines des préoccupations adolescentes. De plus, cette classe de première GA (Gestion Administration) est constituée majoritairement d'élèves démotivés⁶² qui font plus souvent acte de présence pour des questions de pointage que par réelle envie. Notre objectif est de prouver que la pédagogie active est complémentaire aux enseignements courants, elle est un atout pour consolider les apprentissages. Notre hypothèse est que cette association faciliterait l'enseignement de notions abstraites tout en réussissant à éveiller l'intérêt chez les élèves.

Pour cela nous avons imaginé deux séances. La première est centrée sur l'apport théorique. Les élèves ne sont pas mis à contribution dans la construction du cours, même si des questions sont posées pour les solliciter. Le but premier est d'apporter le savoir nécessaire aux élèves afin de les préparer à la séance suivante. Nous avons fait en sorte que le cours soit attrayant à l'aide d'un diaporama et nous avons valorisé l'apprentissage théorique à l'aide d'étude de cas. Pour nous assurer de la bonne écoute nous avons tout de même basé l'évaluation de cette séance sur un rendu écrit : une frise chronologique reprenant les dates abordées en cours. Nous avons averti les élèves en amont sur quelles compétences allait se concentrer notre évaluation ainsi que le déroulement de cette séquence. Nous avons réalisé d'abord l'apport théorique dans le but de fournir de la matière réflexive pour le cours suivant.

Il nous a semblé important pour la bonne compréhension des notions, de transposer la théorie dans la réalité, et plus particulièrement celle des élèves. Pour cela nous

⁶⁰ Les résultats de ces retours d'élèves sont explicités dans la sous-sous partie 3.1.3

⁶¹ Voir *Annexe 5*

⁶² Voir le 3.1.3

avons écrit deux saynètes⁶³, une autour du harcèlement et l'autre sur la discrimination à l'embauche. L'intérêt de cette séance est qu'ils mobilisent le savoir théorique appris lors du cours précédent. Le but est de leur laisser la place de s'exprimer et de faire ressortir leur ressenti. En ce qui concerne la pédagogie active, ce sont les élèves qui jouent les saynètes. Ils sont inclus dans le bon déroulé du cours et participent à son animation. Nous remettons entre leurs mains la réussite ou non de la séance. Cela valorise leur importance dans le groupe classe en rendant leur présence non pas obligatoire mais nécessaire. Cela a son importance quand nous sommes face à de la démotivation puisque l'élève ne s'investit pas car qu'il n'en voit pas l'intérêt. Mais lorsqu'il devient un acteur indispensable de la réussite, la donne change ainsi que son investissement. Ces courtes pièces, au-delà de l'aspect pédagogie active, permettent d'apporter aux élèves des compétences applicables dans leur vie quotidienne. Nous les avons pensées pour les aider à décoder certaines situations qui sont contre les valeurs "Égalité, Fraternité", en leur offrant des outils pour agir en citoyen éclairé. Nous avons également fourni des outils juridiques, puisque, étant au lycée, ils seront bientôt majeurs et en droit de faire des démarches. L'intérêt était également d'opposer les lois éthiques et juridiques. Les lois éthiques correspondent à notre réaction humaine inscrites dans nos valeurs éducatives et les lois juridiques correspondent à la réponse apportée par l'Etat et ses lois constitutionnelles.

Cette séquence s'est déroulée dans de bonnes conditions et les élèves ont été réceptifs aux deux formes de pédagogie. Les deux séances ont fait sens entre elles et leur complémentarité a réussi à couvrir l'ensemble du thème en l'espace de seulement 2 heures. La mise en pratique a permis à la classe de transposer un savoir théorique dans la réalité et leur a permis d'expérimenter les valeurs républicaines. Il n'y a pas eu de soucis de comportement, les élèves sont venus avec plaisir en cours et ont participé sur la base du volontariat lors de la seconde séance.

2.3.4 Les projets en cours ou avortés

Nous n'avons pas pu appliquer la pédagogie de projet dans son entièreté même si nous avons eu un court aperçu grâce au jardin pédagogique mis en place

⁶³ Voir Annexe 6 et 7

par notre tutrice depuis déjà quelques années. Cela nous a permis de voir comment s'organise et se gère un projet de cette envergure. C'est un réel bénéfice pour nos pratiques futures. L'ambition de cette collaboration avec la professeure de français est de sensibiliser les élèves à l'écologie et à la vie lycéenne. En les faisant participer à la construction et à l'entretien de ce jardin au sein du lycée, les lycéens ont un impact sur leur environnement de travail. Cela a même amené, les années précédentes, certains élèves concernés par le projet à rester dans l'enceinte de l'établissement et en particulier dans l'espace qu'ils avaient aménagé.

C'est pour cela que nous avons pour objectif de monter un projet collaboratif avec la stagiaire SOPA CPE (Conseiller Principale d'Education). Le but était de travailler avec les élèves du CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne) afin de redynamiser les espaces collectifs. Le projet n'a pas pu être imaginé dans son intégralité puisqu'il devait être construit autour des idées et ambitions des lycéens. Quelques idées nous sont tout même venues à l'esprit, comme la création d'affiches pour valoriser l'ouverture d'un potentiel compte *Instagram* ou *Tik Tok* pour valoriser la vie au sein de l'établissement. La gestion de ces comptes par le CVL ou bien encore la customisation des marches à l'aide de la lithographie en collaboration avec la professeure d'arts appliqués. Cependant avec la situation sanitaire nous n'avons pas eu le temps de finaliser le projet.

Deux autres séquences pédagogiques ont été imaginées mais avortées pour les mêmes raisons. La première devait être pensée à l'aide d'un jeu (réalisé en tronc commun) autour des valeurs citoyennes. Nous avons pensé au CAP première année afin d'éprouver l'hypothèse que la pédagogie active permettait de simplifier l'enseignement différencié. Les élèves de cette classe possèdent des niveaux différents ainsi que des PAI variés. Nous aurions sollicité une collaboration avec l'assistante sociale afin de mieux cerner leurs besoins. Le jeu ayant l'objectif de s'adapter à un public le plus large possible. La seconde n'est pas encore réfléchi de façon aussi approfondie. Elle consiste à développer les compétences orales des CAP deuxième année. La classe est souvent turbulente, nous voulions donc éprouver l'hypothèse selon laquelle la nouveauté pédagogique peut permettre d'accroître l'attention des élèves en suscitant la curiosité.

Malheureusement, à cause de la crise sanitaire, nous avons dû mettre ces actions

en pause et lors du prochain déconfinement la date de rendu de notre mémoire sera dépassée.

Cependant, nous avons tout de même eu assez de matière pour un retour et une analyse sur notre pratique.

3 . Retour et analyse sur la pratique

3.1 Les résultats

Parallèlement à la mise en place de nos séquences pédagogiques, nous avons imaginé avec notre tutrice trois outils pour évaluer notre pratique. C'est donc grâce à ses observations, aux évaluations des élèves avec qui nous avons travaillé et à leur retour écrit dans des expressions écrites, que nous allons maintenant analyser notre pratique.

3.1.1 Observation tuteurs

La première séquence que nous avons construite en nous appuyant sur la pédagogie active est celle pour la classe de 1^{ère} Gestion-Administration autour de la Publicité dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'éducation au développement durable (EDD). Suite à chacune des deux réalisations de cette séquence, la professeure de Lettres-Histoire en charge de la classe et notre tutrice de stage ont formulé des observations⁶⁴. Tout d'abord, nous avons toutes constaté que les élèves ont été stimulés par nos cours « inhabituels » et par le changement occasionnel d'enseignant-e. Malgré quelques problèmes, tels que le choix de la publicité Spontex, qui ne parlait pas aux élèves, ou la fragilité des supports tawashi, soucis que nous avons corrigés pour le deuxième groupe, les élèves ont montré une véritable implication dans la discussion. Notre tutrice a entendu de très bonnes réflexions et nous avons même pu observer une évolution de l'opinion de certains. Dans une classe peu motivée par les cours, il semble que la discussion conjuguée à une activité manuelle ait réussi à donner un sens aux

⁶⁴ Annexe 8 - Evaluation de notre pratique

apprentissages. Cette forme participative de travail a permis aux élèves de participer pleinement à la construction du cours.

Nous avons dû faire face à une problématique logistique lorsqu'il a été question de réaliser cette séquence auprès du second groupe. En effet, suite à une réorganisation de la classe, le groupe s'est trouvé être composé en majorité d'élèves du groupe un que nous avons déjà eu. Cette répétition que nous avons cru être un souci s'est révélée très formatrice et nous a permis d'observer une dimension que nous n'avions pas prise en compte. Une lassitude a été observée chez certains des élèves qui avaient déjà assisté aux cours. Lors de cette deuxième réalisation de la séquence, face à cette difficulté, nous avons dû réajuster la discussion pour aller plus loin dans la réflexion, et ainsi offrir un nouvel apport de connaissances aux élèves issus du groupe un.

La réaction des élèves nous a prouvées que le changement et la variété des modes d'apprentissage était indispensable pour lutter contre le désengagement de la classe. Heureusement, notre travail en classe a résonné avec une future séance de la professeure de Lettres Histoire sur l'économie du web, ce qui a donné à notre intervention une cohérence avec la suite des enseignements. La répétition de l'exercice pour certains a pu être utile pour un apport de connaissances sur les cinq géants du marché numérique (GAFAM) ou sur le drop shipping. Notre tutrice a également observé que l'échange et la médiation entre pairs, que nous avons essayé de privilégier, a permis à un élève solitaire de participer au travail collectif en aidant ses camarades. Aidé par sa dextérité naturelle, nous avons remarqué qu'il avait trouvé sa place dans le groupe lors de la séance de fabrication des éponges tawashi. Enfin, le fait que les élèves puissent apporter leur travail chez eux a été gratifiant.

Riches de cette première expérience, nous avons décidé de mettre en place une séquence d'Enseignement Moral et Civique issu du programme de Lettres Histoire avec cette même classe dans l'espoir d'observer un peu plus les effets de la pédagogie active. Pour cela nous avons imaginé construire les deux séances en complémentarité : la première mobilise une méthode de pédagogie classique et la seconde une méthode de pédagogie active. Suite à la réalisation de cette nouvelle séquence avec les deux groupes de la classe, notre tutrice et la professeure de

Lettres Histoire ont fait plusieurs constats. Tout d'abord, l'immobilité que requiert la première séance n'était pas assez stimulante pour que tous participent avec spontanéité et enthousiasme, même si dans le groupe certains sont plus à l'aise derrière leur bureau pour la prise de parole. Puis lors de la deuxième séance, notre tutrice a noté la difficulté pour certains élèves de réagir avec spontanéité aux saynètes forum.

Nous en avons déduit que l'efficacité et le dynamisme collectif de nos cours dépendait plus de notre capacité d'écoute, d'adaptation et de différenciation qu'à un type de pédagogie précis. En effet, si l'on se fie à ce que l'on a pu observer, la réussite de cette séquence réside dans le fait que les deux séances aient été différentes et complémentaires et non pas que la deuxième ait été construite à l'aide de techniques de pédagogie active. Enfin, pour le premier groupe notamment, il a été observé que les élèves ont bien réussi à communiquer entre eux lors de la discussion et l'entraide survenue lors de la mise en activité a été stimulante pour la majorité. Le fait de participer à la construction du cours, de donner eux-mêmes les définitions et de pouvoir exprimer leur avis les motive, ce qui a rendu agréable pour tous, cette séquence.

3.1.2 Évaluations des élèves

L'évaluation des élèves, faite selon des grilles critériées pour les deux séquences et un devoir papier pour la deuxième séquence, a été intéressante pour évaluer notre pratique⁶⁵.

L'évaluation de la première séquence (EDD) avec le groupe un a été bonne. Les moyennes des deux séances sont presque égales, 7,3 et 7,7 sur 10, et la moyenne totale est de 7,5 sur 10, ce qui est positif. Il est intéressant de la comparer avec l'évaluation du groupe deux, dont certains des élèves avaient déjà assisté aux cours. Tout d'abord, elle montre que la forme « discutée » du cours et le travail d'activité manuelle permet à certains élèves d'acquérir ou d'approfondir des compétences orales et réflexives essentielles. Environ 20% des élèves ont validé toutes ces compétences que nous avons au cœur de notre évaluation.

Malheureusement, la répétition de la séquence, pour les anciens élèves du groupe

⁶⁵ Ibid.

un, a été à l'origine d'une baisse d'investissement dans le cours qui s'est ressentie dans les résultats notamment en termes de participation orale et d'intérêt. La moyenne de la classe a diminué de 0,7 points. La moyenne de classe de 6,8/10 reste néanmoins satisfaisante compte tenu de la situation. La majorité a tout de même réussi à s'engager dans le travail, à respecter les règles instaurées et à progresser. Cependant nous avons observé chez certains une amélioration des résultats notamment autour des compétences orales. Ils se sont écoutés, investis dans la conversation, se sont posés des questions et ont fait le lien entre la pratique et la théorie. Cette expérience nous a permis de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la mise en place de la pédagogie active.

Les résultats des évaluations de la seconde séquence pédagogique que nous avons effectuée sont tout aussi intéressants. Tout d'abord, nous pouvons observer que la moyenne de classe de la première séance et celle de la deuxième, tous groupes confondus, ne présentent pas une grande différence. Pour le premier groupe, elles sont d'ailleurs presque identiques (8,8/10 et 8,5/10). Les élèves ont compris aussi bien les notions d'égalité et de fraternité que la différence entre sanction judiciaire et réaction citoyenne et cela malgré le fait que nous ayons utilisé deux pédagogies.

Nous pouvons noter également que pour le deuxième groupe la moyenne de la classe lors de la séance en pédagogie active est de 8,6 sur 10. Elle est supérieure d'un point à celle de la séance en pédagogie plus classique, qui s'élevait à 7,6 sur 10. Cependant pour le premier groupe, c'est la moyenne du premier cours qui est la plus élevée. Cela démontre, dans le cas de cette classe, que le type de pédagogie n'impacte en rien leurs résultats scolaires.

Globalement le taux d'acquisition des connaissances est élevé (84,3%), cela constitue une réussite pour nous. Les bons résultats des élèves s'expliquent également par leur comportement et permettent de confirmer que leur implication a été active et constructive. Leur intérêt a été avéré objectivement car il a été constaté par notre tutrice, observatrice de notre intervention.

3.1.3 Expressions écrites des élèves

Enfin, pour apporter un troisième angle à l'évaluation de notre pratique, nous avons demandé aux élèves de nous remettre des questionnaires. De manière anonyme, nous leur demandions de revenir sur ces séquences et sur la façon dont nous avons travaillé⁶⁶. Les résultats de ces retours sont à prendre avec précaution. En effet, nous n'avons pas pu obtenir la globalité des questionnaires. La fermeture du lycée a impacté ce rendu et nous avons récupéré, pour la majorité, les retours des élèves les plus assidus.

En ce qui concerne la première séquence pédagogique (EDD, EMI), six exemplaires nous sont revenus sur les onze distribués.

Tous les élèves ont eu l'impression d'avoir acquis des connaissances sur la publicité et ses mécanismes, ce qui était inclus dans les critères de réussite de notre séquence. Ces retours écrits nous apprennent également que les élèves ont remarqué que nous avons favorisé un travail collectif et dynamique. Ils ont souligné le fait d'apprécier cette pratique, ce qui est également l'un des objectifs que nous souhaitons. Ils ont trouvé le travail en activité intéressant, efficace et ont préféré cette méthode à celle plus passive qui consiste à écouter un cours. Ils ont également eu le sentiment d'être plus libres, ce qui constitue un autre de nos critères de réussite. Changer cette impression de contrainte que le lycée peut leur faire ressentir est un objectif que nous pensons nécessaire à la lutte contre le décrochage scolaire. Ils ont compris l'intérêt des règles et ont reconnu qu'elles permettaient une écoute plus fluide et respectueuse. Donner un aperçu concret aux consignes étant une autre de nos méthodes afin de les inclure dans le bon déroulement des cours. Ces consignes ont été pensées également pour permettre aux plus timides de s'exprimer et d'être écoutés sans interruption, elles ont contribué à créer ce sentiment de liberté encadrée.

Pour ce qui est de la séquence d'EMC, sept questionnaires seulement ont été rendus sur les vingt-deux distribués. De la lecture de ces questionnaires, nous relevons que tous les élèves ayant répondu ont retenu au moins un élément

⁶⁶ Ibid.

important relatif aux valeurs d'égalité et de fraternité sur lesquelles nous avons travaillé. Parmi ces éléments, on note :

- L'égalité et la fraternité sont des valeurs nécessaires à l'harmonie d'une nation pour les citoyens.
- Ces notions sont liées à celles de respect et de solidarité.

Ces idées sont revenues plusieurs fois dans les retours écrits.

La première séance, adossée à un diaporama interactif qui débouchait sur un exercice de frise chronologique à rendre, a été décrite comme théorique, interactive, et associée à un travail plus classique et structuré. La deuxième séance a été quant à elle qualifiée de vivante, pratique et n'a pas été considérée par certains comme du travail. Il est intéressant de souligner cette différence dans le ressenti des élèves car leur évaluation a montré que tous avaient acquis autant de compétences dans la première et la seconde. Ce qui crée la différence est la préférence des élèves pour la seconde qui est inspirée de la pédagogie active.

Quatre élèves sur sept avaient une préférence parmi les deux séances, ils ont pris plus de plaisir lors de la seconde. Sur les sept, six ont déclaré avoir pris du plaisir à suivre ces cours, alors que presque la moitié d'entre eux se dit démotivé par le lycée. La pédagogie active a donc suscité plus de plaisir chez les élèves. On peut remarquer aussi que les éléments retenus par la majorité des élèves sont relatifs à la discrimination. Cela montre que le travail en saynète forum a davantage marqué les esprits. Il semblerait que la pédagogie active favorise un apprentissage plus durable dans le cas de notre classe. En ce qui concerne la motivation des élèves, deux élèves seulement sont stimulés par leur formation. Trois se disent démotivés par le lycée. Deux d'entre eux ont pu donner une raison à leur démotivation. Le premier a expliqué préférer le travail solitaire et le second a révélé être atteint par le contexte sanitaire et l'identifie comme à l'origine de sa démotivation. Le reste des élèves s'intéresse à leurs apprentissages uniquement dans le but de l'obtention du diplôme afin d'accéder aux études supérieures. Il n'est en aucun cas question de plaisir ou de motivation mais uniquement de nécessité. En croisant les réponses des élèves nous avons remarqué que deux des trois élèves démotivés ont préféré la deuxième séance. Comme les décrocheurs est notre public cible à l'origine, nous pensons, que

dans notre cas, la pédagogie active a été plus efficace pour engager les élèves en risque de décrochage.

3.2 Bilan

Ce qui ressort de notre travail est majoritairement positif en ce qui concerne la validation de nos hypothèses.

Même si nous n'avons qu'une petite expérience, il n'y a eu aucun problème de discipline. Les élèves ont été attentifs et respectueux lors de nos séances. De plus, la pédagogie que nous avons mise en place, et qui leur était inconnue, a renforcé leur attention et leur investissement. Certains des élèves réfractaires à la participation spontanée, se sont investis dans le cours et ont été volontaires pour les activités pratiques. C'est en cela que nous pouvons valider notre sous-hypothèse selon laquelle la nouveauté est un bon outil pour centrer l'attention des élèves en attisant leur curiosité. Notre présence est souvent associée au CDI et il est surprenant pour des élèves de nous voir en salle de cours⁶⁷. C'est pour cela, que certains des élèves à tendance absentéiste, suite aux retours de leur camarade, ont décidé de rejoindre la classe pour les autres séances. Ce qui a résulté pour certains d'obtenir de bonnes, voire d'excellentes évaluations. Nos évaluations se sont majoritairement portées sur la participation et les compétences orales et ces compétences sont souvent sous-exploitées par les élèves démotivés. C'est pour cela que nous avons déduit des résultats l'importance de la nouveauté pour l'investissement des élèves dans les cours.

Nous avons tout de même noté un manque de participation spontanée mais cela a été corrigé par la sollicitation de la professeure. Le constat a été que les élèves ne sont pas demandeurs en ce qui concerne la prise de parole lors des cours. Ils sont dans l'attente d'un apport de savoir sans avoir conscience qu'ils peuvent être à l'initiative de cette plus-value. En valorisant leur réflexion et en les laissant exprimer leur avis, nous avons voulu leur montrer que le questionnement interne/externe permet d'aborder des notions sous plusieurs angles et de façon plus approfondie sans pour autant alourdir la phase d'apprentissage. Par cette pratique,

⁶⁷ Cette affirmation est issue d'un retour informel de plusieurs élèves.

nous les aidons à travailler leur esprit critique tout en leur fournissant des connaissances théoriques. Même lors du cours dit “classique” la sollicitation a aidé à l’activation de la mémoire.

Grâce aux développements de ces compétences orales, nous avons pu constater l’évolution de certains élèves. Ils ont progressé au fil des séances et sont passés d’élèves démotivés à investis dans leurs apprentissages. Leur parole est écoutée et leur participation à la construction du cours les a valorisés en tant que membres de la classe. Certains élèves étaient plus en difficultés et nous avons pris soin d’écouter leur problématique afin d’y répondre au mieux lors des séances suivantes. Il s’en est résulté, à la suite de nos modifications, une hausse de leur participation. Ils ont été reconnaissants de notre écoute et ont noté l’effort mis en œuvre pour répondre à leurs besoins. Cette expérience permet de valider l’hypothèse selon laquelle l’écoute des élèves démotivés permet de mieux cerner leurs attentes et leurs besoins. Cela facilite la lutte préventive contre le décrochage scolaire.

Nous sommes conscientes que ces actions ne sont pas applicables par tous et de façon récurrente. C’est en quoi nous pouvons valider notre hypothèse selon laquelle la collaboration est l’une des clés maîtresses de la lutte contre le décrochage scolaire. La professeure de Lettres Histoire, avec qui nous avons collaboré, a été reconnaissante de notre proposition pédagogique en ce qui concerne l’un des thèmes de son programme (*Égaux et Fraternelles*). Les notions souvent abstraites et “ennuyeuses”⁶⁸ peuvent parfois poser problème, c’est en quoi notre initiative issue de la pédagogie active a permis de valoriser cet apport théorique. Cependant, nous avons tout de même dû réaliser un cours plus théorique en amont afin de pouvoir mener notre séance de pédagogie active. C’est pour cela que la collaboration est indispensable. La complémentarité que nécessite cette pratique induit forcément une coopération pour sa mise en action. Il est donc facilement envisageable de faire appel au-la professeur-e documentaliste afin de mener des interventions au sein d’un enseignement. Cela crée de la nouveauté pour les élèves et une diversité pédagogique nécessaire pour motiver les élèves qui sont en perte d’intérêt pour les cours. En parallèle, le-la professeur-e chargé-e de la classe propose l’apport théorique nécessaire à la mise en œuvre de cette pédagogie.

⁶⁸ Pour certains élèves.

Cette collaboration propose une pédagogie différenciée qui s'accorde avec la lutte contre le décrochage scolaire.

Nous avons tout de même pu constater, à la suite d'un quiproquo, que la répétition de cette pédagogie peut être lassante d'où la nécessité de la combiner à d'autres méthodes. C'est en cela que la pédagogie active n'est pas "La" solution, mais un outil qui nécessite une réflexion et surtout une cohérence pédagogique.

Nous avons vu apparaître à l'aide des questionnaires une dimension que nous ne pensions pas atteindre en si peu de temps : celle du plaisir. Ce sentiment est revenu à de nombreuses reprises dans les retours des élèves. Ce qui nous a interpellés, c'est qu'il a été le plus souvent évoqué par ceux qui se disaient démotivés. Nous avons pu lire dans ces mêmes retours que la nouveauté et/ou changement ont provoqué chez eux de l'intérêt qui s'est traduit par un réel plaisir d'assister à nos cours. Il a été également relevé que la majorité des élèves ont préféré la seconde séance d'EMC à la première. Dans des temps plus informels, certains de ces mêmes élèves sont venus nous remercier et valoriser notre méthode d'enseignement. Nous pouvons donc, à l'aide de ces informations, valider une autre de nos hypothèses qui est que la pédagogie active est un outil viable pour lutter contre la démotivation. En effet, cette classe, qui est composée d'élèves démotivés, par ces retours, prouve que les actions préventives ont un réel impact sur leur scolarité. Même si notre but premier était de travailler en collaboration auprès d'une classe parenthèse, cette constatation nous permet de croire que cette pratique peut avoir un impact sur des élèves en situation de décrochage scolaire si on l'applique sur le long terme. Nous avons été amenées à cette conclusion suite au ratio temps/résultats que nous avons obtenus. L'impact de cette pédagogie a été quasiment immédiat, dans certains cas, ce qui nous conforte dans l'idée qu'elle a un rôle à jouer dans la lutte contre le décrochage scolaire.

Pour terminer ce bilan, notre métier de professeur-e documentaliste est un atout considérable dans l'équipe pédagogique en ce qui concerne la lutte contre le décrochage scolaire. Grâce à notre liberté pédagogique, notre action a pris son sens dans la diversité pédagogique que nous avons pu proposer à nos collègues. Nos compétences collaboratives nous ont permis de susciter de l'intérêt auprès des autres enseignants et de valoriser un travail coopératif pour répondre à la

problématique de la démotivation. De ce fait, nous pouvons également contribuer à la lutte en constituant un catalogue de ressources documentaires pouvant servir d'appui ou d'inspiration aux enseignants. Dans une situation sanitaire plus stable, nous aurions pu également organiser, à l'aide de collaborateurs externes, des interventions ou conférences à destination de l'ensemble des membres du lycée. Notre pluridisciplinarité fait de nous des coordinateurs aguerris, ce qui est un avantage dans la lutte contre le décrochage scolaire. Cependant, comme toute équipe, notre action aura un réel impact uniquement si nous travaillons en cohésion, c'est en cela qu'il est essentiel de ne pas négliger le rôle de chacun.

3.3 Les limites de l'étude

Comme toute étude, celle-ci comporte des limites que nous n'avons pas pu prédire en amont.

Notre plus grande contrainte a été la situation sanitaire qui nous a empêchées de réaliser un certain nombre de projets et actions.

Tout d'abord nous n'avons pas pu éprouver notre hypothèse selon laquelle l'engagement citoyen pouvait être une source de motivation pour les élèves décrocheurs. Comme expliqué dans la sous-partie 2.3.4, nous avons prévu de monter un projet autour de la redynamisation des lieux de socialisation, en collaboration avec la stagiaire CPE et le CVL. Cependant le confinement survenu lors du second semestre nous a empêché de mener le projet à son terme. De ce fait, nous n'avons pas pu appliquer dans son entièreté la pédagogie de projet même si nous avons eu l'occasion de l'observer à travers le jardin pédagogique pensé et dirigé par notre tutrice. Nous ne pouvons donc pas affirmer ou infirmer cette hypothèse mais nous restons persuadées de son efficacité.

La Covid a également impacté l'interprétation de nos résultats de séances pédagogiques. Le rendu des questionnaires a été compliqué et nous n'avons pas pu tous les récupérer. Nous avons dû faire avec ce nous avons et compléter certaines de nos conclusions à l'aide des retours informels des élèves. Nous l'avons spécifié et nous avons bon espoir que cela n'impacte que peu notre étude que nous avons voulu la plus objective possible.

Une autre des difficultés rencontrées est également due à la situation sanitaire. Le

dispositif de classe parenthèse, pourtant mis en place chaque année, a été reporté puis annulé à la suite des annonces présidentielles. Nous avons pourtant réussi à mettre en place une collaboration avec le référent MLDS qui se faisait un plaisir d'accueillir des professeures documentalistes dans son projet. Heureusement, nous avons pu reporter notre action auprès d'une classe démotivée grâce à la collaboration avec la professeure de Lettres-Histoire. Nos conclusions se basent donc plus sur la prévention que sur l'action mais nous avons fait en sorte de transposer ces situations en imaginant les résultats possibles. Nous avons dû aborder la lutte sur le décrochage scolaire sous un nouvel angle.

En rapport avec notre statut de SOPA, nous avons rencontré des problèmes de légitimité. Cela a impacté nos possibilités d'action et de collaborations. Sans la présence de notre tutrice pour soutenir nos projets, certains membres de l'équipe pédagogique n'auraient pas envisagé un travail et/ou un entretien avec nous. Nous comprenons totalement que la collaboration avec des stagiaires non certifiées peut réfréner certains professionnels, c'est pour cela que nous sommes très reconnaissantes du soutien de notre tutrice.

Ce souci de légitimité s'est étendu également au niveau de la logistique. Nous avons difficilement accès aux emplois du temps des élèves et le prêt des clés était aléatoire. Nous avons eu également quelques accrochages quant aux lieux destinés aux enseignants, notamment le parking, les toilettes ou bien la salle des professeur-e-s. Nous comprenons facilement cette problématique due à notre physique qui peut sembler juvénile et notre présence épisodique au sein de l'établissement.

Cependant ces contraintes de légitimité n'ont jamais été présentes auprès des élèves ce qui nous a permis d'assurer des cours sans problème de discipline.

Ces limites ne sont applicables qu'à notre situation. Il est donc facile de réitérer l'étude dans d'autres circonstances afin d'appliquer au mieux ce que nous n'avons pas pu mettre en place.

Conclusion

Suite à cette réflexion et notre expérience, nous pouvons retenir ces quelques points importants.

La pédagogie est un bon tremplin pour maintenir ou relancer l'intérêt des élèves. Si les actions se réalisent en amont et/ou de façon préventive cela pourrait permettre de réduire considérablement le risque de décrochage. Cependant, cette pédagogie seule n'est pas efficace, c'est la diversité qu'elle apporte qui impacte sa réussite. Il est plus intéressant de l'envisager en complémentarité pour pouvoir appliquer la pédagogie différenciée et ainsi répondre plus efficacement aux besoins des élèves démotivés. Elle n'est pas une solution mais un outil intéressant à considérer lorsque l'on envisage une action de lutte contre le décrochage scolaire. Grâce à nos séquences, nous pouvons affirmer qu'elle n'est pas moins efficace pour l'apprentissage de notion, elle est juste plus malléable et permet une meilleure adaptation pédagogique aux besoins des élèves. Hormis son apport pour la lutte contre le décrochage scolaire, elle est un avantage pour les professeur-e-s qui peuvent rendre concrètes des notions abstraites et ainsi redonner du sens aux apprentissages.

Cependant, nous nous sommes rendu compte que la diversité est essentielle, voire indispensable pour la lutte contre le décrochage scolaire. Les actions se doivent d'être variées pour éviter la lassitude, qui est un des symptômes de la démotivation des élèves. Pour cela, la seule réponse à apporter, selon nous, est la collaboration. Afin de diversifier au mieux les actions et d'accompagner les élèves décrocheurs dans un large spectre de leur vie, il est nécessaire de les mener en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique/administrative.

Malgré les difficultés que cela peut engendrer, le-la professeur-e documentaliste fait partie des réponses à apporter à ces dernières. En effet, ses compétences professionnelles en font un coordinateur de projet efficace. Par sa pluridisciplinarité, il peut avoir une vue d'ensemble et un champ d'action plus large. Responsable de l'ouverture de l'établissement sur le monde, il peut aussi bien collaborer avec des partenaires extérieurs et faire le lien avec l'EPL, que de coopérer avec ses homologues. Sa liberté pédagogique lui permet de proposer, valoriser et appliquer des pédagogies alternatives, car l'absence de programme lui

offre la possibilité d'explorer et de se renseigner sur différentes méthodes d'apprentissage. De ce fait, en collaboration avec cet enseignant, les professeur-e-s de spécialités peuvent imaginer une coopération qui les aidera à raccrocher certains élèves en risque de décrochage en le sollicitant en tant qu'intervenant.

A notre grand regret nous n'avons pas pu avérer l'apport de la pédagogie de projet dans la lutte contre le décrochage scolaire et donc éprouver l'hypothèse de l'engagement citoyen comme source de motivation. Heureusement, nous avons eu la confirmation que la prise en compte de la parole des élèves démotivés nous permettait d'adapter nos méthodes pédagogiques. Cette attention a fait naître, chez certains, la notion de plaisir et a donc affirmé l'hypothèse que l'écoute des besoins est une des clés de réussite. Nous avons donc eu la certitude que la pédagogie active permet la pédagogie différenciée à la suite de l'écoute des besoins, mais afin que l'action soit menée dans son entièreté, la collaboration est indispensable.

Pour conclure, nous avons eu beaucoup de plaisir à mener nos actions, mais la situation sanitaire a grandement affecté nos résultats et notre pratique. Cependant, ce qui résulte de ce mémoire est qu'il est important de continuer la réflexion autour de cette problématique, que la place du-de la professeur-e documentaliste doit être valorisée en ce sens et que les pédagogies alternatives sont un réel atout en complémentarité de la pédagogie déjà en place dans l'Education Nationale française.

Bibliographie

An@é (11/05/2020). *Enquête : confinement et décrochage scolaire*. Educavox.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Enquête : confinement et décrochage scolaire](#)

Asdih C. (2003). *Introduction au dossier : Le Décrochage scolaire des collégiens de milieux populaires : étapes, logiques et parcours*. Les Sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle. vol. 36 (n° 1)

Azzam, A-M. (2007). *Why students drop out. Educational leadership*. Volume 64 (numéro 7), p91-93. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://eric.ed.gov/?id=EJ766421>

Bernard, P-Y. (2019). *Le décrochage scolaire* (5ème éd.). Presses Universitaires de France

Bernard P-Y., Michaut C. (2014). *Marre de l'école. Une analyse des motifs de décrochage scolaire*. Notes du CREN, n° 17.

Berktoold J., Geis S., Kaufman P. (1998) *Subsequent Educational Attainment of High School Dropouts*. US Department of Education, National Center for Education Statistics

Berthet T., Zaffran J. (2014) *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politique de lutte contre la déscolarisation*. Presses universitaires de Rennes

Boudesseul, G. (2016). *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire. L'exemple du décrochage* (2^e éd.). Paris : CEREP

Canopé. (09/2020). *Persévérance scolaire et décrochage : décryptage à la lumière du post-confinement*. Réseau-canopé.fr. Consulté le 25/04/2021 sur :

[Persévérance scolaire et décrochage : décryptage à la lumière du post-confinement](#)

Chagnon, J-Y. (2017). *Le décrochage scolaire : approche clinique et psychopathologique*. Paris : Edition In Press.

Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 relatives aux missions des professeurs documentalistes (28/03/2017). Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid_bo=114733

Claeys-Bouuaert, M. (2018). *L'éducation émotionnelle : de la maternelle au lycée : guide pratique*. Gap : Éditions le souffle d'or.

Cnesco (2017). *Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ? Dossier de synthèse*. Cnesco.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Décrochage scolaire](#)

Conseil de l'Union Européenne (2011). *Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire*. Journal officiel de l'Union européenne. Consulté le 25/04/2021 sur : [Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire](#) Texte présentant de

Desmarais, D. (2012). *Contrer le décrochage scolaire par l'accompagnement éducatif: Une étude sur la contribution des organismes communautaires*. Québec : Presses de l'université du Québec.

Desjardins J., Sénécal I. (09/05/2016). *La pédagogie active*. profweb.ca. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.profweb.ca/publications/dossiers/la-pedagogie-active>

Développer Former Informer (s.d.) *La pédagogie active*. Ongdefi.org. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.ongdefi.org/la-pedagogie-active>

Diemer, A. & Marquat, C. (2014). *Education au développement durable : Enjeux et controverses*. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/education-au-developpement-durable--9782804188535.htm>

Direction de l'information légale et administrative. (18/01/2021). *Covid-19 : santé, éducation, emploi, quelles incidences pour les jeunes ?*. Vie Publique.fr. Consulté le 25/04/2021 sur :

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/278115-covid-19-incidences-de-la-pandemie-sur-les-jeunes>

Dumas, P., Thollot, T. (5/08/2020). *Le décrochage scolaire français: La grande improvisation numérique*. Independently published.

Éducation alternative (s.d.). *Qu'est-ce que la pédagogie active ?*. Educationalternative.fr. Consulté le 25/04/2021 sur _____ : <https://www.educationalternative.fr/2018/10/11/quest-ce-que-la-pedagogie-active/>

EducTice (s.d.). *Les pédagogies actives*. eductice.ens-lyon.fr/. Consulté le 25/04/2021 sur _____ : <http://eductice.ens-lyon.fr/EducTice/recherche/scenario/ScenaTice/pedagogies-actives/les-pedagogies-actives>

Eduscol (Mis à jour en 2020). *Enjeux et objectifs de la lutte contre le décrochage*. Consulté le 25/04/2021 sur _____ : <https://eduscol.education.fr/891/enjeux-et-objectifs-de-la-lutte-contre-le-decrochage>

Flavier, E. & Moussay, S. (2014). *Répondre au décrochage scolaire: Expériences de terrain*. Consulté le 25/04/2021 sur _____ : <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/repondre-au-decrochage-scolaire--9782804188382.htm>

Fonds social Européen (24/09/2020) *La lutte contre le décrochage scolaire en France et le FSE*. www.fse.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur _____ : <http://www.fse.gouv.fr/dossiers-thematiques/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-en-france-et-le-fse>

Gary N. (2003) *Dropout*. Encyclopaedia of Education.

George-Ezzelle C., Zhang W., Douglas K. (2006) *Dropouts Immediately Pursuing a GED Credential: their Institutions' Characteristics, Self-Reported Reasons for Dropping Out, and Presence of High-Stakes Exit Exams*. Conférence annuelle de l'American Educational Research Association (AERA) du 7 au 11 avril 2006 à San Francisco.

Glasman, D. (01/04/2004). *Introduction. Décrochages et raccrochages scolaires*. Revue internationale d'éducation de Sèvres. Centre international d'études pédagogiques.

Hood Cattaneo, K. (2017). *Telling active learning pedagogies apart : from theory to practice*. Journal of New Approaches in Educational Research (NAER Journal). Volume 6 (number 1), p144 – p152. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://pdfs.semanticscholar.org/3a6e/58728ff00322155a152a5808bb2bb939f7e1.pdf>

Hornyak, A. (2020). *Teacher collaboration in perspective - A guide to research*. AK Journals. Volume 10, p95 - p96. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://akjournals.com/view/journals/063/10/1/article-p95.xml>

Institut National des Sciences Appliquées Toulouse (s.d.). *Des pédagogies actives*. c2ip.insa-toulouse.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <http://c2ip.insa-toulouse.fr/fr/pedagogies/ameliorer-mon-enseignement/des-pedagogies-actives.html>

Larousse. (s.d.). *Norme*. Larousse.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009>

Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037367660/>

Marquet C. (1998). *Le protestantisme*. Éditions Milan.

Martinot, D. (2001). *Connaissance de soi et estime de soi : ingrédients pour la réussite scolaire*. Revue des sciences de l'éducation, 27(3), 483–502. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://doi.org/10.7202/009961ar>

Meyer, J-C. (2017). *Le travail collaboratif des enseignants : Pourquoi ? Comment ? Travailler en équipe au collège et au lycée*. Nanterre : ESF.

Millet M., Thin D. (2005) *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*. Presses Universitaires de France.

Ministère de l'Éducation nationale. (2012). *Sortants sans diplôme et sortants précoces*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/sortants-sans-diplome-et-sortants-precoces-10754>

Ministère de l'éducation nationale (03/2021). *La lutte contre le décrochage scolaire*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

Ministère de l'éducation nationale (2014). *Evaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire*. Education .gouv.fr .Consulté le 25/04/2021 sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/24/2/MAP_Decrochage_Rapport_final_369242.pdf

Ministère de l'éducation nationale (05/09/2018). *Article L.313-7 du code de l'éducation*. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Article L313-7 - Code de l'éducation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/lcc/L_313-7)

Ministère de l'éducation nationale (11/2021). *Enjeux et objectifs de la lutte contre le décrochage*. Eduscol.education.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://eduscol.education.fr/891/enjeux-et-objectifs-de-la-lutte-contre-le-decrochage>

Ministère de l'éducation nationale (17/05/1999). *Organisation des enseignements scolaires. Programme « Nouvelles Chances »*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Ministère de l'Education: Bulletin Officiel de l'Education Nationale BO N°21 du 27 mai 1999 - enseignement élémentaire et secondaire](https://www.education.gouv.fr/BO_1999_21)

Ministère de l'éducation nationale (31/12/2010). *Décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixant le niveau de qualification prévu à l'article L. 313-7 du code de l'éducation*. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000023336852/>

Ministère de l'éducation nationale (26/07/2019). *Article L-122 du code de l'éducation*. Legifrance.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Article L122-2 - Code de l'éducation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/lcc/L_122-2)

Ministère de l'Éducation nationale. (2021). *La lutte contre le décrochage scolaire*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

Ministère de l'éducation nationale (2016) *Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo29/MENE1600515X.htm?cid_bo=104955

Ministère de l'Éducation nationale (2015). *Semaine de la persévérance scolaire. Kit de déploiement à destination des académies*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/08 - aout/75/3/2015_persevancescolaire_kit_505753.pdf

Ministère de l'Éducation nationale. (18/07/2013). *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Morin, V. (11/05/2020). *Après le confinement, le défi de la lutte contre le décrochage scolaire*. Le Monde.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Après le confinement, le défi de la lutte contre le décrochage scolaire](#)

Raucent, B. & Milgrom, E. & Bourret, B. & Hernandez, A. & Romano, C. (2010). *Guide pratique pour une pédagogie active : les APP, apprentissages par problèmes et par projets*. Toulouse : Institut national des sciences appliquées.

Roguet P. & Pontillon, T. (22/06/2020). *Décrochage scolaire : la France a-t-elle été moins touchée que ses voisins pendant le confinement, comme l'affirme Jean-Michel Blanquer ?* Franceinfo.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Décrochage scolaire : la France a-t-elle été moins touchée que ses voisins pendant le confinement, comme l'affirme Jean-Michel Blanquer ?](#)

Tardif M., Bihan A. *Le XVIIe siècle : Naissance de la pédagogie scolaire et de l'instruction du peuple*. Crifpe.ca. Consulté le 25/04/2021 sur : http://a14.eta1001.crifpe.ca/docs/notes_de_cours/Module_4.pdf

Thomas, F. (07/2020) *Le baccalauréat 2020 - session de juin*. Education.gouv.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-2020-session-de-juin-305103>

Unité européenne d'Eurydice (01/12/03). *L'éducation au centre des préoccupations européennes. Les objectifs de l'Union Européenne*. Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 28 | 2000, p.23-28. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://doi.org/10.4000/ries.2411>

Vangrieken, K., Kyndt, E. (2020). *The teacher as an island ? A mixed method study on the relationship between autonomy and collaboration*. Eur J Psychol Educ. Volume 35, p. 177 - p.204. Consulté le 25/04/2021 sur : <https://link.springer.com/article/10.1007/s10212-019-00420-0>

Vallaud-Belkacem N. (14/11/2016) *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage : discours de la ministre*. najat-vallaud-belkacem.com. Consulté le 25/04/2021 sur : Tous mobilisés pour vaincre le décrochage : discours de la ministre - Najat Vallaud-Belkacem (najat-vallaud-belkacem.com)

Venard, B. (2016). *Devenir écocitoyen - 9 projets pour le cycle 3*. Paris : Canopé éditions.

Veran, J-P. (15/11/2016). *Décrochage scolaire : un révélateur de l'expérience scolaire ?* Mediapart.fr. Consulté le 25/04/2021 sur : [Décrochage scolaire : révélateur de l'expérience scolaire? | Le Club de Mediapart](https://www.mediapart.fr/actualites/20161115/dcrochage-scolaire-reveleateur-de-l-experience-scolaire)

Annexes

Annexe 1 - Séance EANA Chloée

Séquence Pédagogique

Atelier d'écriture

C.ARMAND

Vert = Correction apportée

Contexte :	Collaboration avec M. Olivier Hamon et Mme Delphine Lagler	
Cadre :	Dans le cadre de la classe MODAC, du programme d'éducation aux médias et à l'information.	
Public :	Classe EANA, Niveaux très différents en informatique et en français.	
Objectif général (correspondant à l'ensemble de la séquence) :	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec le traitement de texte - Mobiliser ses connaissances du français écrit - Prendre la parole en français - Apprendre à réaliser un court texte créatif avec les mots de vocabulaire 	
Compétences, notions (Correspondant à chaque séance)	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir écrire un texte en utilisant un vocabulaire précis - Acquérir les bases du traitement de texte - Apprendre à s'exprimer à l'oral en français <p>Notions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Web - Internet 	
Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir allumer et se repérer sur un ordinateur - Comprendre et appliquer des consignes simples en français - Savoir utiliser un clavier AZERTY 	
Organisation :	Temps :	2 heures
	Lieux (Penser et anticiper les modalités de réservation) :	Salle 405
	Intervenants :	<u>Qualité</u> : Chloée Armand (stagiaire professeur documentaliste) sous la tutelle de Delphine

	Lagler (Professeur documentaliste) <u>Responsabilité</u> : Séance proposée et menée par Chloée ARMAND dans le cadre du stage SOPA (validée en amont par Delphine Lagler et sous sa tutelle)	
	Personnes impliquées :	- Delphine Lagler Professeur documentaliste)
	Matériel/Outils/ressources (Penser et anticiper les problèmes liés aux outils (reprographie, installation de logiciel, droits d'accès ou à la technique (prévoir solution de secours)) :	- Ordinateur - Vidéo-projecteur - Traducteur
Production finale :	Oui : Court texte original réalisé par les élèves.	

Descriptif de la séance : Lundi de 14h à 16h Atelier d'écriture

Déroulement précis : contenu des différentes phases d'activités de la séance, accompagné de leur durée et du dispositif technique et pédagogique mobilisé. Peut se présenter sous forme de tableau :

Activités prévues aux différentes étapes	Durée	Activités du professeur et consignes	Organisation pédagogique	Traces, formalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des élèves • Explication de l'activité • Distribution de la fiche récapitulative des mots • Ouverture du logiciel de traitement de texte 	<p>10 minutes 20 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueille les élèves. - Présente les consignes et le but de la séance : Réaliser un court texte imaginaire d'au moins 5 lignes à l'aide des mots donnés. - Répond aux questions et problèmes de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont autour des postes informatiques 	<p>Un court texte créatif avec des mots d'EMI sélectionnés et travaillés avec le professeur.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Mise en activité des élèves 	<p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Circule entre les élèves et répond aux questions et aux difficultés de l'élève. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et correction en groupe des textes de chaque élève 	<p>30 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présente les règles de la lecture : aucune moquerie, aucun jugement. - Laisse la parole à l'élève. - Projette les textes au tableau et l'élève corrige directement 		

Evaluation :

Validation ou invalidation des affirmations suivantes :

- L'élève a réalisé le texte
- L'élève a utilisé des mots du vocabulaire
- L'élève a su s'exprimer avec un français niveau A1
- L'élève a respecté ses camarades et leur production
- L'élève a su utiliser le logiciel de traitement de texte

Bilan :

Éléments de réussite : Tous les élèves ont réalisé un texte et l'ont lu devant la classe. La correction a été faite dans le respect et des applaudissements ont même eu lieu à la fin de la séance. Les élèves ont apprécié l'idée de réaliser un texte libre.

Problèmes rencontrés : Présentation trop rapide, problème de compréhension de la part des élèves ainsi qu'une mise en activité plus longue que prévue. Le temps consacré à la remobilisation des connaissances n'a pas été assez long. L'imaginaire n'a pas été utilisé, les élèves se sont basés

sur leur expérience. Certains textes n'étaient pas construits dans la continuité d'une histoire mais plutôt une suite de phrase qui reprenait les mots. Pour certains qui se disaient à l'aise avec l'ordinateur cela n'a pas été forcément le cas avec le logiciel de traitement de texte.

Solutions expérimentées : Accompagnement personnalisé ainsi que la mise en place de la pédagogie différenciée (adapter les consignes en fonction de chacun).

Explication des consignes de manière individuelle.

L'utilisation de traducteur autorisée pour la recherche de certains mots complexes. (Avec l'autorisation de la professeure)

Améliorations proposées :

Allonger le temps d'explication et de remobilisation des connaissances.

Autoriser le traducteur pour certains mots dès le début du cours.

Peut-être faire une séance en amont autour de la prise en main de l'outil de traitement de texte.

Afficher également au tableau le récapitulatif des mots.



Les mots à utiliser

Wiki

Moteur de recherche

Internet

Navigateur

Droit d'auteur

Mail ou courriel

Journal

Recherche d'information

Web

Rubrique

Publicité

Blog

Réseaux sociaux

Forum

**Plateforme de
paratage**

Canular

Identité numérique

Annexe 2 - Textes EANA

Textes corrigés entre pairs

Djenaba

Ce matin je lis le **Journal** et il y a une **rubrique** qui m'intéresse beaucoup, car c'est sur un **blog de cuisine** parce que j'aime bien cuisiner. Dans la **rubrique** il y a une recette de cuisine que je veux essayer de cuisiner.

La recette c'est un gâteau au chocolat, et par coïncidence, les ingrédients dont j'ai besoin ça passe sur la télévision comme **publicité**.

Grâce à **Internet** je peux faire une **recherche d'information** sur le **moteur de recherche**.

Je vérifie mon **courriel** et comme je n'ai rien à faire je passe le temps sur mes **réseaux sociaux**.

Je suis réservée donc dans mon **identité numérique** il n'y a pas beaucoup d'informations.

Hatim

Il était une fois une belle fille. Elle a trouvé un journal qui parle des publicités des réseaux sociaux, elle n'a pas compris et elle a cherché sur les plateformes de partage. Elle a trouvé des entreprises des télécommunications après elle a reçu un mail de publicité qu'elle n'a pas vu. Le soir elle a cherché un moteur de recherche pour trouver le blog mais elle n'a pas trouvé à cause de problème d'internet ! Elle est partie pour chercher des informations pour résoudre le problème d'internet.

Djibril

Ce matin devant ma porte j'ai trouvé grâce à un moteur de recherche trois feuilles *mortes* ; une feuille aux couleurs de sang m'a dit bonjour en passant et je passais sur les réseaux sociaux comme au creux d'une flaque d'eau, la feuille a sombré comme un bateau. Les feuilles m'ont fait penser à une publicité.

Vlad

Travail sur chercher ne s'arrête pas dans recherche Google , l'un des points chauds c'est Forum.

Blog est l'une des activités préférées des gens.

Lu beaucoup de magazines en 2000.

Je reçois beaucoup de messages dans mon courrier chaque jour.

D'écrivains et de compositeurs, ainsi que de nombreuses autres personnes, lorsqu'ils écrivent des œuvres, ils reçoivent leurs droits d'auteur sur celles-ci

Charaf Eddine

Il est 14h09. je suis en cours et je veux rechercher des informations sur internet sur le droit d'auteur. Je suis sur Word et le moteur de recherche pour trouver un cadeau pour mon ami. Et je suis sur YouTube pour voir des histoires sur le journal. Et je suis sur Word pour faire des textes et là j'écris un texte sur Word. Et dehors il fait beau et ce matin devant ma porte j'ai trouvé une bonne voiture et le matin il fait froid mais l'après-midi il fait un peu chaud. Ce matin vers 9h j'ai trouvé le professeur Hamon devant le lycée. et je suis sur internet pour faire un canular à mes amis .

Annexe 3 - Séance EANA Loli

Séquence Pédagogique : « Travailler le vocabulaire des médias et de l'information avec le jeu Concept »

Contexte :	Collaboration avec Delphine Lagler (Professeure documentaliste) dans le cadre de ses cours dispensés à la classe d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA), et de M. Hamon (Réfèrent MLDS et de la classe EANA).
Cadre :	Dans le cadre de la classe spécialisée d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et du Parcours Avenir
Public :	8 élèves - niveau oral moyen A2 – niveau écrit moyen A1 - niveau informatique très variable selon les élèves
Objectif général (correspondant à l'ensemble de la séquence) :	<p>Objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manipuler mentalement du vocabulaire des médias et de l'information - Se faire comprendre de ses pairs <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amener les élèves à pratiquer leur oral, à communiquer entre eux et à manier des mots et des idées en langue française de manière ludique - Familiariser les élèves avec les notions qu'ils vont rencontrer dans leurs pratiques numériques
Compétences, notions (correspondant à chaque séance) :	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et suivre une consigne en français - Exprimer et décrire une idée ou un concept à l'oral - Comprendre la description d'une idée ou d'un concept en français - Apprendre et réviser du vocabulaire <p>Notions travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concept - Publication périodique - Rubrique - Réseaux sociaux numériques - Canular

1

	<ul style="list-style-type: none"> - Identité numérique - Droit d'auteur - Recherche d'information - Publicité + Révision des notions d'Internet, de moteur de recherche et de mail/courriel
Pré-requis :	Comprendre les rudiments de la langue française et avoir un peu de vocabulaire simple
Organisation :	<p>Temps : 1h – 1 séance Séance 1 : Lundi 23 novembre – 14h-15h</p> <p>Lieux : Salle A403</p> <p>Intervenants : Qualité : Animée par Loli Gjelstrup (Stagiaire Professeure Documentaliste) Responsabilité : Avec la validation et le concours de Madame Lagler (Professeure Documentaliste)</p> <p>Personnes impliquées : - Loli Gjelstrup (Stagiaire Professeure documentaliste) - Madame Lagler (Professeure Documentaliste) - M. Hamon (Réfèrent MLDS et de la classe EANA)</p> <p>Matériel/Outils/ressources : - Jeu Concept (imprimé) - Diaporama d'illustration des notions - Papiers sur lesquels sont inscrits les notions avec lesquelles les élèves jouent - Fiche de vocabulaire contenant les définitions des notions</p>
Production finale :	Non

2

Descriptif de la séance : « Travailler le vocabulaire des médias et de l'information avec le jeu Concept »

Déroulement précis : contenu des différentes phases d'activités de la séance, accompagné de leur durée et du dispositif technique et pédagogique mobilisé. Peut se présenter sous forme de tableau :

Activités prévues aux différentes étapes	Durée	Activités du professeur et consignes	Organisation pédagogique	Traces, formalisation
Phase introductive (accueil, installation des élèves, présentation de la séance)	5'	Accueil et présentation de la séance	- Organisation du travail : Les élèves (et la stagiaire professeure documentaliste) sont assis autour d'une table au centre de laquelle se trouve le jeu.	Polycopié récapitulatif des mots et concepts rencontrés au cours de la partie
Découverte et compréhension du vocabulaire de manière collective	15'	Distribution des fiches de vocabulaire et explication des notions à l'aide d'un diaporama illustré et animé	- Mode de communication : Interactions entre élèves privilégiées (expression d'une idée grâce aux symboles, réflexions, échanges, résolution de la « devinette »...) + intervention des enseignants pour animer et réguler la triche éventuelle	
Mise en activité (présentation du jeu et de ses règles)	5'	Présentation du jeu (1 plateau de jeu avec des symboles « universels », 1 pion pour désigner la caractéristique principale de l'objet mental à faire deviner, des pions noirs et blancs pour les caractéristiques secondaires et des cartes comprenant des notions à faire deviner But : faire deviner/deviner une notion de l'EMI à partir de symboles « universels »		

3

Activité des élèves ; Découverte du jeu Concept	30'	Explication des règles du jeu en les illustrant avec un exemple : Le jeu concept est = un jeu (Montre l'icône « jeu ») + qui fait appel à des idées (Montre l'icône « idée »). Ces règles ont été remodelées de manière à les simplifier le plus possible. Distribution de cartons détaillant les icônes pour faciliter la compréhension des dessins par les élèves Réponse aux questions éventuelles		
Mise en commun, Conclusion et Félicitations	5'	Lancement de la partie ! Analyse des erreurs, correction et aide des élèves en cas de besoin Rappel des mots appris ou vus pendant la partie pour aider les élèves à les retenir Demande de retours et clôture de la séance		

4

<p>Evaluation :</p>	<p>Validation ou invalidation des affirmations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève a compris les notions d'EMI présentées. (1/5) - L'élève a réussi à comprendre le jeu. (1/5) - L'élève a su mobiliser les définitions des notions rencontrées au cours du jeu. (1/5) - L'élève a réussi à se faire comprendre de ses pairs. (1/5) - L'élève a su associer les concepts désignés par ses camarades aux notions d'EMI travaillées. (1/5) <p>Évaluation a posteriori : Les cours dispensés aux EANA ne nécessitent pas d'évaluation, donc celle-ci a été faite uniquement pour mieux construire la progression de leurs apprentissages et réajuster les séances à venir. Seuls 3 élèves ont semblé suivre moins rapidement que les autres les différentes étapes du jeu.</p>
<p>Bilan :</p>	<p>Éléments de réussite : Les élèves ont été intéressés et ont manifesté une curiosité certaine pour toutes les notions malgré leur difficulté à comprendre les exemples de canular (<i>Graine de Menhir</i> et <i>Les Hydromithèques</i> de Joan Fontcuberta) que j'ai mentionné dans la fiche de vocabulaire. Pour ce qui est du jeu, malgré la difficulté des premiers à trouver des icônes parlantes pour leurs camarades, tous se sont pris au jeu et ont même souhaité poursuivre la partie pendant la récréation.</p> <p>Problèmes rencontrés : Problème d'affichage du diaporama que j'ai dû afficher sans « l'ouvrir » en plein écran pour une raison informatique dont je n'ai pas compris l'origine. Problème de compréhension de certaines expressions (« Graine de menhir », et « Hydromithèques ») que j'avais choisies pour leur concordance avec certains symboles du jeu et leur caractère sensiblement humoristique. Certains élèves profitaient aussi du moment de « déchiffrage » de certains pour jeter un œil sur le papier de leur camarade et tricher. Je crains, malgré la différenciation que j'avais prévu de faire pour 2 élèves de la classe particulièrement en difficulté dans la compréhension du français, qu'elles n'aient pas toujours eu le temps de suivre toutes les étapes du jeu avec la même rapidité que les autres.</p> <p>Solutions expérimentées : Les problèmes de compréhension des notions nous ont permis de plaisanter avec les élèves sur l'évidente inexistence des sirènes et des graines de menhir, et j'ai pris le temps de leur montrer d'autres images que celles projetées pour que tous aient bien saisi l'idée de canular. Les tentatives de triches ont-elles aussi été traitées avec humour, ce qui a désamorcé toute négation des pénalités de la part des élèves.</p> <p>Amélioration : Le diaporama pourrait être transposé dans un autre logiciel pour pouvoir projeter un contenu animé plus stimulant. Je ne choisirais plus le site de Graine de Menhir pour donner un exemple de canular. Enfin, je commencerais à faire jouer les 2 élèves les plus en difficulté en espérant que cela leur permette de mieux suivre toutes les étapes du jeu.</p> <p>Prolongation : Nous projetons de réanimer une séance de jeu au second semestre pour réviser tout le vocabulaire qui aura été rencontré dans les cours d'EMI de Mme Lagler.</p>

Annexe 4 - Séance EDD

Séquence Pédagogique « La publicité et toi ! »

Contexte :	Collaboration avec Mme Mignot Dallèle professeur de lettres-Histoire	
Cadre :	Dans le cadre du programme d'éducation aux médias et à l'information, du parcours citoyen.	
Public :	Elèves de 1 ^{ère} GA en demi groupe de 9 élèves	
Objectif général :	<p>Objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser un regard réflexif sur son quotidien. - Questionner l'idée d'intérêt commun et d'individualité. - Savoir s'investir dans la conception d'une production concrète et conjuguer ses compétences manuelles et intellectuelles pour en venir à bout. <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amener les élèves à trouver un sens aux activités menées au sein du lycée. - Pousser les élèves à questionner leur environnement et particulièrement l'information. - Amener l'élève à s'engager dans une activité éco-citoyenne. 	
Compétences, notions (Correspondant à chaque séance)	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir argumenter à l'oral de façon claire et organisée. - Exprimer ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. - Savoir écouter et confronter ses idées à celle des autres dans le respect des opinions et de la liberté d'autrui. - Questionner l'idée d'intérêt commun et d'intérêt particulier. <p>Notions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement durable - Publicité (Placement de produits, Sponsoring etc.) 	
Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral. - Avoir déjà rencontré une publicité. - Savoir écouter et respecter la parole d'autrui. 	
Organisation :	Temps :	2h – 2 séances Lundi 23 novembre : 1h (9-10h) Jeudi 26 novembre : 1h (8-9h)
	Lieux (Penser et anticiper les modalités de réservation) :	Salle de cours 203
	Intervenants :	<u>Qualité</u> : Dallèle Mignot (professeure de lettres-histoire), Chloée Armand, Loli Gjelstrup (Stagiaires Professeure documentaliste) sous la tutelle de Delphine Lagler (Professeure documentaliste) <u>Responsabilité</u> : Séances proposées et menées par Loli Gjelstrup et Chloée Armand dans le cadre de leur stage (validée en amont par Mme Lagler et M. Migniot).
	Personnes impliquées :	- Delphine Lagler (Professeure documentaliste) et Dallèle Migniot (Professeure de lettres-histoire)
	Matériel/Outils/ressources :	- Bâton de parole - Diaporama indicatif des règles qui encadrent le débat - Trace écrite synthétique imprimée sur la publicité

- Matériel nécessaire au respect du protocole sanitaire en vigueur dans l'établissement (Gel Hydro-alcoolique, chiffon etc.).
- Vidéoprojecteur - Ressource vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Iw3LR3mz878>
- Carton
- Petits clous
- Bandes de tissus prédécoupées
- Guide pratique de fabrication d'une éponge Tawashi
- Affiche de la publicité « Spontex : Partenaire du moindre effort ».

Production finale : - Eponge tawashi (https://www.youtube.com/watch?v=Jkhil7srH_8&ab_channel=%C3%A9coconso) réalisée par les élèves.

Descriptif de la séance 1 - Lundi 24 novembre : 1h (9h-10h) : « La publicité ? Parlons-en ! ».

Déroulement précis : contenu des différentes phases d'activités de la séance, accompagné de leur durée et du dispositif technique et pédagogique mobilisé. Peut se présenter sous forme de tableau :

Activités prévues aux différentes étapes	Durée	Activités du professeur et consignes	Organisation pédagogique	Traces, formalisation
Phase introductive (accueil, installation des élèves, présentation de la séance, de l'évaluation et exposition des règles de la discussion réglée)	20 minutes	<p>Accueille et présente la séance (« Nous vous proposons aujourd'hui de travailler en discutant sur le thème de la publicité. »)</p> <p>Exposition des règles (et oralement des modalités d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce qui est dit dans le cercle que nous formons ne sortira pas di cercle. (A l'oral, précision du fait que les élèves ne seront pas jugés ou évalués sur leurs opinions. L'évaluation portera globalement sur le respect des règles de la discussion et l'investissement) - Un bâton de parole passera de main en main dans le sens des aiguilles d'une montre entre les mains de chaque élève. - Il donne le droit de prendre la parole ou non. - On a le droit de changer d'avis ou d'opinion au cours 	<p>- Organisation du travail : Sacs dans un coin de la pièce, les élèves sont assis sur des chaises en cercle et les enseignant-e-s sont en retrait hors des temps introductifs, de relance et de bilan... s'assoient dans le cercle,</p> <p>- Mode de communication : Interactions entre-élèves privilégiées (confrontation, critique, argumentation, validation...)</p> <p>Les professeur.es interagissent et guident le débat.</p>	
Mise en activité : Acroche de la discussion réglée.	5 minutes	<p>de la discussion et de reformuler une idée qui a déjà été énoncée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - On respecte les opinions des autres et le droit qu'ils ont de les exprimer. 		Prise de note des enseignant-e-s pendant la phase de débat en autonomie.
Activité des élèves : Lancement de la discussion réglée	25-30 minutes 35 minutes	<p>Lancement du questionnement de la vidéo (« Que pensez-vous de cette publicité ? A quoi sert-elle selon-vous ? »)</p> <p>Démarrage de la discussion réglée</p> <p>Lance et clôt la phase de débat auto-géré (sous la supervision des professeurs)</p> <p>Relances éventuelles des enseignant-e-s présents : Questionne en fonction du contenu du débat (par exemple « Est-ce que la pub nous pousse à consommer ? Finalement cette éponge en particulier est-elle nécessaire à notre vie ? La pub est-elle une source d'information stable ? La pub nous pousse-t-elle à penser le produit comme indispensable ? Existe-t-il des solutions alternatives ? »)</p> <p>Relances permanentes des enseignant-e-s présents (entre chaque prise de parole) pour guider les élèves vers des réflexions</p>		
Conclusion				

	5 minutes	<p>sur les thèmes suivants : Réseaux sociaux, placement de produits, création d'un besoin fictif, solutions alternatives, rentabilité/argent/temps, but de la publicité</p> <p>Parle des solutions alternatives ainsi que de son expérience.</p> <hr/> <p>Conclure en répondant aux questionnements et en annonçant la réalisation d'une solution alternative à la prochaine séance. Oralise la synthèse des idées évoquées au cours du débat et propose aux élèves de donner leur avis sur la forme et le contenu de la séance à laquelle ils viennent de participer.</p> <p>Montre la publicité Spontex. Projection synthèse. La synthèse n'a pas nécessairement besoin d'être projetée.</p>		
Articulation :	Elle introduit la séance 2 sur le développement durable et la mise en activité manuelle et permettra de la réajuster en fonction des réactions, des réussites, des erreurs et des difficultés rencontrées.			
Evaluation :	<p>Validation ou invalidation des affirmations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'élève a su respecter les règles nécessaires au bon déroulement du débat. (1Point) -L'élève a eu l'air de comprendre l'exercice. (1Point) -L'élève a su écouter attentivement la parole de ses pairs. (1Point) -L'élève a pris la parole de manière claire. (1Point) -L'élève a manifesté un intérêt pour la discussion. (1Point) -L'élève a réussi à se poser des questions. (1Point) -L'élève a su argumenter pour défendre ses idées. (1Point) -L'élève a fait preuve d'esprit critique dans ses réflexions. (1Point) -L'élève est capable d'observer une éventuelle évolution de sa propre pensée. (1Point) -L'élève a fait preuve de sagacité et d'originalité dans ses réflexions orales. (1Point) 			
Bilan :	<p>Éléments de réussite : La discussion intéressé les élèves qui se sont progressivement investis dans la prise de parole et ont émis des idées très intéressantes. Beaucoup ont vu leur opinion évoluer au cours de la discussion et l'ont reconnu lors des retours collectifs en fin de séance.</p> <p>Problèmes rencontrés : Elèves peu concernés par la publicité, démarrage lent, le nombre des questions projetées (4) était trop important, une discussion en autonomie était impossible.</p> <p>Solutions expérimentées: Nous avons été obligées de nous assoir dans le cercle immédiatement pour que la discussion démarre ; nous avons partagé des expériences personnelles relatives au sujet pour alimenter la discussion.</p> <p>Améliorations proposées : Changer la vidéo d'introduction et projeter par exemple une vidéo des réseaux sociaux qui parlent plus aux élèves pour faciliter le démarrage de la discussion. Nous souhaitons créer une grille d'évaluation critériée avec nos affirmations d'évaluation pour améliorer l'objectivité des notes lors de la prochaine réalisation de séance.</p>			

Descriptif de la séance - Mercredi 26 novembre : 1h (8h-9h) : « Pourquoi acheter quand on peut fabriquer ? »

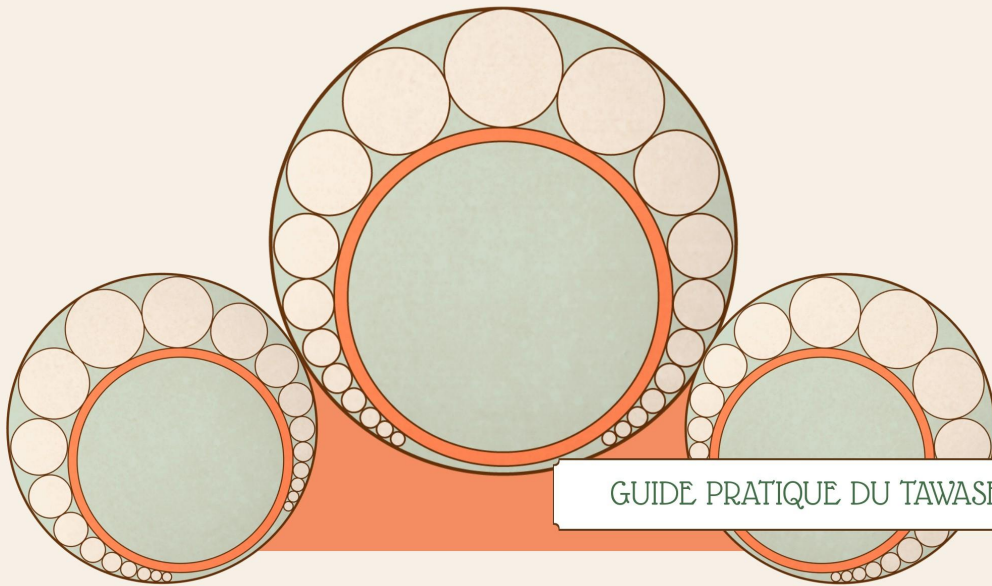
Déroulement précis : contenu des différentes phases d'activités de la séance, accompagné de leur durée et du dispositif technique et pédagogique mobilisé. Peut se présenter sous forme de tableau :

Activités prévues aux différentes étapes	Durée	Activités du professeur et consignes	Organisation pédagogique	Traces, formalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des élèves. • Rappel de la séance précédente autour de la publicité et de son impact. • Présentation de l'activité manuelle. 	10 / 15 minutes	<p>Affiche la pub « Spontex ». Accueille les élèves et les fait assoir. Brève discussion où les élèves remobilisent leurs connaissances et rappellent ce qui a conclu la séance précédente.</p> <p>Distribution des morceaux de carton avec les clous plantés ainsi que des morceaux de tissus. Explication du « comment » réaliser l'éponge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les tables sont placées en grand cercle afin que les professeurs puissent circuler. • Le matériel est distribué après la présentation. • Les professeurs doivent participer à l'activité pour créer une cohésion de groupe 	<p>Réalisation des éponges. (Les élèves les gardent)</p> <p>Petit fascicule sur la réalisation des éponges à destination des élèves.</p>

<ul style="list-style-type: none"> Mise en activité des élèves. Réalisation de l'activité des élèves 	<p>25 / 30 minutes 20/25 minutes</p>	<p>Aide les élèves si d'éventuels problèmes se présentent. S'assure du bon déroulement de l'activité manuelle.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Mise en questionnement des élèves sur ce que la pub véhicule Mise en valeur du DIY 	<p>5 / 10 minutes 10/15 minutes</p>	<p>Présente la différence entre l'achat et la réalisation. Propose de consulter le CDI pour ses ouvrages autour du DIY.</p>		
<p>Articulation : La réalisation donne suite à la séance autour de la pub. Remet en question ce que transmettent les pubs. Pousse les élèves plus loin dans la réflexion (surconsommation, dépendance).</p>				
<p>Evaluation : Validation ou invalidation des affirmations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève a réalisé la tawashi selon les consignes - L'élève arrive à faire le lien entre la pratique et la théorie - L'élève a su exprimer son avis clairement - L'élève argumente son point de vue - L'élève arrive à faire un retour sur son expérience - L'élève a eu l'air de comprendre l'exercice et d'y trouver un intérêt 				
<p>Bilan :</p> <p>Éléments de réussite : L'activité a été réalisée par tous, une bonne dynamique, beaucoup d'échange entre élèves et avec les professeur.es</p> <p>Problèmes rencontrés : Problème technique des clous dans le carton (pas toujours très solide)</p> <p>Solutions expérimentées ou proposées : Ajustement du temps puisque l'activité fut plus rapide que prévue donc allongement du temps de la discussion de fin</p> <p>Améliorations : Revoir la gestion du temps dans la séance</p>				



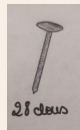
Affiche de « Spontex », souligner le sous-titre du slogan !



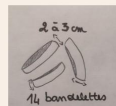
GUIDE PRATIQUE DU TAWASHI

Réaliser son Tawashi à la maison

Il te faudra



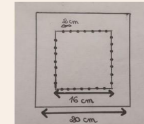
ainsi que



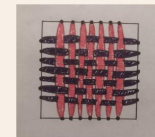
que tu peux découper dans des manches, des chaussettes ou des collants.



Couper un morceau de carton de 20 cm et dessiner un carré de 16 cm à l'intérieur. Faire des points tout les 2 cm.



Réaliser le tressage comme sur le dessin.



Rabattre les mailles les unes dans les autres.

Annexe 5 - Séance EMC

Séquence Pédagogique

Egax et fraternels : les amants démocratiques !

Contexte :	Collaboration avec la professeure de Lettres-Histoire Mme Mignot
Cadre :	EMC, Parcours citoyen
Public :	Première GA
Objectif général (correspondant à l'ensemble de la séquence) :	Sensibiliser les élèves aux valeurs de la république : « Egax et fraternels »
Compétences, notions (Correspondant à chaque séance)	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les valeurs d'égalité et fraternité - Comprendre l'impact historique dans notre actualité (enjeux actuels) - Connaître les grandes lignes de la construction de ces valeurs <p>- Savoir différencier éthique personnelle et éthique juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter des situations démocratiquement problématiques - Prendre position individuellement face à une situation donnée <p>Notions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Egalité / équité - Fraternité - Citoyenneté - Ethique - La loi
Pré-requis :	<p>Savoir s'exprimer à l'oral</p> <p>Savoir que la France est un pays démocratique</p> <p>Connaître les bases de la démocratie</p>
Organisation :	<p>Temps : 2 heures</p> <p>Lieux (Penser et anticiper les modalités de réservation) : Classe</p> <p>Intervenants : <u>Qualité</u> : Deux stagiaires professeures documentaliste sous la tutelle de la professeure documentaliste en poste (Mme Lagler), la professeure de Lettres Histoire (Mme Mignot) <u>Responsabilité</u> : Les deux stagiaires professeures documentaliste mènent la séance en collaboration</p> <p>Personnes impliquées : - Mme Mignot</p>
	<p>- Mme Lagler</p> <p>Matériel/Outils/ressources (Penser et anticiper les problèmes liés aux outils (reprographie, installation de logiciel, droits d'accès ou à la technique (prévoir solution de secours)) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Photocopies de frises chronologiques - Vidéo projecteur - Tableau blanc - Ordinateurs - Mini scénette (sur papier)
Production finale :	<ul style="list-style-type: none"> - Une frise reprenant les dates importantes - Une mini scénette - Un court résumé de leur avis sur les séances

Descriptif de la séance : Naissance d'une idylle !

Déroulement précis : contenu des différentes phases d'activités de la séance, accompagné de leur durée et du dispositif technique et pédagogique mobilisé. Peut se présenter sous forme de tableau :

Activités prévues aux différentes étapes	Durée	Activités du professeur et consignes	Organisation pédagogique	Traces, formalisation
Mentionner les différents moments de la séance d'apprentissage Phases possibles : Phase introductive (présentation de la séance, motivation) ; Exposition des savoirs ; Mise en activité ; Activité des élèves ; Mise en commun ; Structuration des connaissances ; Application ; Évaluation ; Remédiation ; Transfert...	Chaque phase est minutée. Penser au temps nécessaire pour "terminer" une séance, c'est à dire aboutir à un bilan fait avec les élèves. Le bilan n'est pas un simple constat. Il est fait pour mettre en place les remédiations, les régulations et organiser les prolongements	Décrire brièvement l'action du professeur (présente - démontre - inscrit - questionne - fait noter - pose un problème - propose - organise les groupes - analyse les erreurs - corrige - fait la synthèse...) Ecrire les consignes qui seront données aux élèves. Cela aide à les intérioriser. Veiller à une formulation explicite, claire et progressive des consignes. La consigne est une des conditions de réussite des élèves	Préciser pour chaque phase : - l'organisation du travail : regroupement collectif, travail en petit groupe ou atelier, travail individuel... - le mode de communication privilégié : • Interactions maître/élève : sollicitations particulières, vérifications de la compréhension... • Interactions élèves/élèves : coopération entre pairs, confrontation, critique, argumentation, validation...	La trace peut être individuelle ou collective. Elle peut prendre différentes formes Pour tout ce qui concerne la synthèse des apprentissages, les élèves doivent être associés à l'élaboration de la trace écrite

Articulation : Lien avec la séance précédente et réinvestissement possible. La séquence peut évoluer en tenant compte des réactions, des réussites, des erreurs et des difficultés rencontrées.

Evaluation : Contenus ; Modalités ; L'évaluation doit être pensée en même temps que l'on définit les objectifs. Ne peuvent être évalués que les connaissances travaillées lors des activités (tâche). Il faut donc s'assurer de la cohérence objectif / tâche / évaluation. L'évaluation est un outil d'aide aux apprentissages. Elle permet de recueillir puis d'analyser des informations pour observer la progression de l'élève dans la compétence travaillée et le cas échéant de valider cette compétence. Pour chaque séance, l'évaluation permet :
A l'enseignant :
- de recueillir des informations pour noter les progrès, réajuster la progressivité des apprentissages ou définir de nouveaux axes de travail.
A l'élève :
- d'avoir une conscience claire des objectifs visés et des résultats attendus.
- d'être associé à la construction de ses apprentissages : l'enseignant définit avec lui les critères de réussite de la tâche qui sont validés lors du

bilan. L'élève peut ainsi faire état de ses réussites et de ses difficultés

Bilan : Eléments de réussite / Problèmes rencontrés / solutions expérimentées ou proposées / Questions / Améliorations ; Prolongement Envisager le cas échéant les régulations nécessaires en termes de progressivité des apprentissages et d'organisation pédagogique.

Descriptif de la séance :

Les détracteurs de cette stabilité !

Déroulement précis : contenu des différentes phases d'activités de la séance, accompagné de leur durée et du dispositif technique et pédagogique mobilisé. Peut se présenter sous forme de tableau :

Activités prévues aux différentes étapes	Durée	Activités du professeur et consignes	Organisation pédagogique	Traces, formalisation
Mentionner les différents moments de la séance d'apprentissage Phases possibles : Phase introductive (présentation de la séance, motivation) ; Exposition des savoirs ; Mise en activité ; Activité des élèves ; Mise en commun ; Structuration des connaissances ; Application ; Évaluation ; Remédiation ; Transfert...	Chaque phase est minutée. Penser au temps nécessaire pour "terminer" une séance, c'est à dire aboutir à un bilan fait avec les élèves. Le bilan n'est pas un simple constat. Il est fait pour mettre en place les remédiations, les régulations et organiser les prolongements	<p>Décrire brièvement l'action du professeur (présente - démontre - inscrit - questionne - fait noter - pose un problème - propose - organise les groupes - analyse les erreurs - corrige - fait la synthèse...) Ecrire les consignes qui seront données aux élèves. Cela aide à les intérioriser.</p> <p>Veiller à une formulation explicite, claire et progressive des consignes. La consigne est une des conditions de réussite des élèves</p>	<p>Préciser pour chaque phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation du travail : regroupement collectif, travail en petit groupe ou atelier, travail individuel... - le mode de communication privilégié : <ul style="list-style-type: none"> ● Interactions maître/élève : sollicitations particulières, vérifications de la compréhension... ● Interactions élèves/élèves : coopération entre pairs, confrontation, critique, argumentation, validation... 	<p>La trace peut être individuelle ou collective. Elle peut prendre différentes formes</p> <p>Pour tout ce qui concerne la synthèse des apprentissages, les élèves doivent être associés à l'élaboration de la trace écrite</p>

Articulation : Lien avec la séance précédente et réinvestissement possible. La séquence peut évoluer en tenant compte des réactions, des réussites, des erreurs et des difficultés rencontrées.

Evaluation : Contenus ; Modalités ;
L'évaluation doit être pensée en même temps que l'on définit les objectifs. Ne peuvent être évalués que les connaissances travaillées lors des activités (tâche). Il faut donc s'assurer de la cohérence objectif / tâche / évaluation.
L'évaluation est un outil d'aide aux apprentissages. Elle permet de recueillir puis d'analyser des informations pour observer la progression de l'élève dans la compétence travaillée et le cas échéant de valider cette compétence. Pour chaque séance, l'évaluation permet :
A l'enseignant :
- de recueillir des informations pour noter les progrès, réajuster la progressivité des apprentissages ou définir de nouveaux axes de travail.
A l'élève :
- d'avoir une conscience claire des objectifs visés et des résultats attendus.
- d'être associé à la construction de ses apprentissages : l'enseignant définit avec lui les critères de réussite de la tâche qui sont validés lors du

bilan. L'élève peut ainsi faire état de ses réussites et de ses difficultés

Bilan : Eléments de réussite / Problèmes rencontrés / solutions expérimentées ou proposées / Questions / Améliorations ; Prolongement Envisager le cas échéant les régulations nécessaires en termes de progressivité des apprentissages et d'organisation pédagogique.

Un enseignement pluridisciplinaire → Coopération de plusieurs disciplines. En elle-même la pluridisciplinarité n'est pas une démarche pédagogique, mais elle induit les démarches pédagogiques que sont l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité

Un enseignement interdisciplinaire → Association des disciplines sur un projet commun tout en gardant leurs spécificités

Un enseignement transdisciplinaire → Utilisation de la spécificité de chacune des disciplines pour développer des compétences transversales (Ex. maîtrise de la langue)

Annexe 6 - Saynète sur le harcèlement

ACTE I

Quatre personnes sont présentes sur scène. Une des personnes est seule assise sur une chaise la tête baissée. Deux personnes s'approchent d'elle tandis que la quatrième est en retrait.

HARCELEUR 1 - (EN S'APPROCHANT)

Hey ! Salut toi ! Alors toujours aussi inutile dans la vie?

VICTIME - (EN REGARDANT SON INTERLOCUTEUR)

Laisse moi tranquille, je t'ai rien demandé.

HARCELEUR 2 - (EN REJOIGNANT LA DISCUSSION)

Oula, mais tu te calmes, on dit bonjour monsieur et merci monsieur de bien vouloir me parler.

VICTIME -

Lâchez moi !

HARCELEUR 1 - (EN LUI METTANT UNE TAPE DERRIÈRE LA TÊTE)

Mais tu te calmes petit rebelle, je te rappelle qui tu es ici ? (silence) Rien justement tu n'es qu'une petite merde. D'ailleurs si tu continues à mal répondre je balance tout ce que je sais.

HARCELEUR 2 - (EN RIGOLANT)

Polalala les dossiers qu'on a sur toi en plus !

HARCELEUR 1 -

Faut payer le silence mon/ma vieux/vielle. Tu as quoi à offrir ?

HARCELEUR 2 -

Pas de nature cette fois, on connaît ta réputation.

La victime ne répond pas et est repliée sur elle même.

HARCELEUR 2 -

Bah alors t'as perdu ta langue. Tu la ramenaiss plus tout à l'heure.

La victime lance un regard à la quatrième personne au fond qui observe la scène, mais elle évite son regard.

HARCELEUR 1 -

Oh mon pote te parle ! Cherche pas personne t'aime ! T'as pas vu le groupe What's app?

HARCELEUR 2 -

Mais non, il l'a pas vu ? Faut te montrer !

2.

HARCELEUR 1 - (LUI MONTRANT SON TÉLÉPHONE)

Tu vois là ? Hein tu vois bien ? "Pour que l'autre con/conne lise pas nos messages".

VICTIME -

Vous êtes déguelasses, c'est votre groupe entre vous, je sais pas ce que je vous ai fait mais laissez moi.

HARCELEUR 2 -

T'es un sans ami, tu devrais être content qu'on te parle !

VICTIME -

Faux j'ai pleins d'autres amis, ils sont juste pas au lycée c'est tout.

HARCELEUR 1 -

Débile, les amis imaginaires ça compte pas !

HARCELEUR 2 -

Puis regarde qui a dans le groupe Keyna c'est pas ton amie de base ? Bah c'est la première à balancer sur ton cul.

HARCELEUR 1 -

C'est d'ailleurs elle qui nous a filé toutes les infos!

VICTIME -

Mais lâchez moi !

La victime essaye de se lever pour partir. Mais se fait rassoir par un des harceleurs.

HARCELEUR 2 -

Popopo mais tu vas où là ? Moi j'ai oublié mon fric pour graille à midi et on a dit qu'il fallait que tu payes notre silence !

HARCELEUR 1 -

Aller ! File nous 10 balles et on te laisse tranquille !

La victime leur donne 10 euros et les harceleurs partent.

HARCELEUR 2 - (DE LOIN)

A demain pour de nouvelles aventures bouffon/bouffonne.

HARCELEUR 1 -

Enfin si tu t'es pas suicidé d'ici là, ça nous ferait un beau cadeau.

La victime regarde la quatrième personne qui a assisté à la scène. Elle lui répond en soulevant les épaules.

3.

VICTIME -
Tu aurais pu m'aider.

OBSERVATEUR-
J'y peux rien, je sais pas ce que tu leur a fait mais
si tout le lycée le dit c'est qu'il doit y avoir une
part de vérité. Il y a pas de fumée sans feu.

Annexe 7 - Saynète sur la discrimination à l'embauche

ACTE I

*Une jeune femme rentre dans une pièce et une
personne derrière un bureau l'invite à s'asseoir.*

RECRUTEUR -

Bonjour madame Touati. Pour quel poste postulez-vous ?

MME TOUATI -

Bonjour, comme écrit dans ma lettre de motivation, je me présente pour la place d'ingénieur.

RECRUTEUR -

Ah, je pensais que c'était à la suite de notre annonce pour un secrétaire de direction. Très bien. Avez-vous les qualifications requises?

MME TOUATI -

Bien sûr, comme il est écrit dans mon curriculum vitae, je suis diplômée de l'école Polytechnique de Palaiseau.

RECRUTEUR -

Avez-vous obtenu de bons résultats à vos examens ?

MME TOUATI -

Oui bien évidemment, je suis sortie major de ma promotion.

RECRUTEUR -

Étonnant! Félicitation, c'est plutôt rare. Bien, je vois que vous êtes jeune, vous avez donc sûrement de beaux projets pour l'avenir.

MME TOUATI -

En effet, j'ai l'ambition d'entrer dans votre entreprise et de mettre mes talents au service de la prospérité de la boîte.

RECRUTEUR -

Oui j'entends et c'est tout en votre honneur. Mais je parlais de façon personnelle. Vous êtes une belle jeune femme et je suppose que vous avez un compagnon et donc un projet bébé est à prévoir.

MME TOUATI -

Il est un peu tôt pour parler de cela, mais je ne vois pas en quoi un éventuel besoin d'enfant pourrait influencer mon futur travail.

RECRUTEUR -

Eh bien voyez vous madame Touati le métier d'ingénieur demande un investissement personnel très important et il est vrai qu'il est difficilement compatible avec une vie de famille. Je comprends tout à fait le besoin d'avoir des enfants, c'est

(MORE)

2.

RECRUTEUR - (cont'd)
l'instinct maternel qui veut cela. Mais nous
recherchons quelqu'un prêt à se donner corps et âme à
son travail.

MME TOUATI -
Alors je vous rassure un bébé n'est pas à envisager
dans un avenir proche puisque je ne veux pas avoir
d'enfants.

RECRUTEUR -
Oui vous dites ça pour le moment mais l'horloge
biologique tourne. Bon ne nous éternisons pas sur le
sujet. Je vois que vous êtes d'origine maghrébine.

MME TOUATI -
En effet j'ai de la famille marocaine et algérienne.

RECRUTEUR -
Ah ... Et vous avez des contacts fréquents avec eux ?

MME TOUATI -
Euh oui avec ma famille proche.

RECRUTEUR -
Je veux dire au pays, vous avez beaucoup de contact ?

MME TOUATI -
Un peu mais moins régulièrement, pourquoi ?

RECRUTEUR -
Eh bien voyez-vous, vous serez amenée lors de votre
travail à détenir des informations confidentielles et
donc nous ne voulons pas prendre le risque d'une
fuite émanant de notre personnel.

MME TOUATI -
Aucun membre de ma famille ne travaille dans
l'ingénierie.

RECRUTEUR -
Très bien. Je suis obligé de vous poser ces questions
puisque vous n'avez pas mis de photo sur votre cv.

MME TOUATI -
Je ne vois pas bien le rapport avec l'entretien
d'embauche.

RECRUTEUR -
Je ne pouvais pas savoir vos origines sans photo
alors je me devais de rajouter ces quelques
questions.

MME TOUATI -
Très bien.

3.

RECRUTEUR -

Bien madame Touati, une dernière question. Êtes-vous
quelqu'un de susceptible ?

MME TOUATI -

Non, je suis professionnelle en toute condition.

RECRUTEUR -

Parfait, car nous avons déjà eu des petits soucis
avec des membres du personnel féminins à cause de
quelques blagues certes maladroites mais en aucun cas
malintentionnées. Vous comprenez nous ne voulons pas
d'une personne qui crée et cherche le conflit pour
quelques plaisanteries. Cela est contre-productif et
surtout ne participe pas à un bon climat de travail.

MME TOUATI -

Très bien.

RECRUTEUR -

Parfait, j'en ai fini. Écoutez, je ne vais pas vous
mentir votre profil est intéressant mais il reste
quelques problématiques, je vais en parler à mes
collaborateurs et nous vous rappellerons. Bonne
journée madame Touati et bon courage pour votre
recherche d'emploi.

MME TOUATI -

Au revoir.

Annexe 8 - Questionnaire vierge EDD



Armand-Gjelstrup
Stage M2 MEEF Documentation – Lycée Gambetta

Expression écrite – Retours sur la séquence « La publicité et toi » - 1^{ère} GA groupe 2

Au cours des 2 séances sur la publicité avant les vacances, avez-vous l'impression (vous pouvez cocher plusieurs cases) :

- De n'avoir rien appris
- D'avoir appris des choses sur la publicité et ses mécanismes
- D'avoir changé d'opinion sur la publicité suite aux séances

Pouvez-vous écrire quelques lignes sur ce que vous avez retenu des séances et ce que vous pensez de la publicité dans les grandes lignes ?

.....

.....

.....

.....

.....

Pouvez-vous décrire la manière dont nous avons travaillé ?

.....

.....

.....

.....

Qu'en avez-vous pensé ?

.....

.....

.....

Avez-vous apprécié ou non cette manière de travailler ? Pourquoi ?

.....

.....

Annexe 9 - Questionnaire vierge EMC



Armand- Gjelstrup

Stage M2 MEEF Documentation – Lycée Gambetta

Expression écrite – Retours sur la séquence « Egaux et fraternels »

Pouvez-vous écrire quelques lignes sur ce que vous avez retenu ou ce que vous pensez de l'égalité et de la fraternité ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment pouvez-vous décrire la manière dont nous avons travaillé lors de la première, puis lors de la seconde séance ?

.....
.....
.....

Y avez-vous pris du plaisir ? Avez-vous préféré la 1^{ère} ou la 2^{ème} séance ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

De manière générale êtes-vous motivé ou démotivé au lycée ?

.....

Savez-vous pourquoi ?

.....
.....
.....

Annexe 10 - Évaluation de notre pratique

Evaluation de notre pratique

3.1.1 Observations de notre tutrice

Première mise en place de la séquence « La publicité et toi » (EDD – EMI) - Classe de 1^{ère} GA groupe 1

Séance 1

Éléments de réussite : La discussion a intéressé les élèves qui se sont progressivement investis dans la prise de parole et ont émis des idées très intéressantes. Le fait que nous étions des intervenantes a peut-être joué dans leur investissement. Beaucoup ont vu leur opinion évoluer au cours de la discussion et l'ont reconnu lors des retours collectifs en fin de séance.

Problèmes rencontrés : Les élèves étaient peu concernés par la publicité introductive. Le démarrage a donc été lent et le nombre des questions projetées était trop important. La discussion en autonomie était impossible car les élèves avaient du mal à exprimer spontanément leur opinion.

Solutions expérimentées : Nous avons été obligées de nous assoir dans le cercle immédiatement pour que la discussion démarre. Nous avons partagé des expériences personnelles relatives au sujet pour alimenter la discussion.

Améliorations proposées : Nous pouvons changer la vidéo d'introduction et projeter une publicité visible sur les réseaux sociaux qui parle plus aux élèves pour faciliter le démarrage de la discussion. Nous devons créer une grille d'évaluation critériée avec nos affirmations d'évaluation pour améliorer l'objectivité des notes lors de la prochaine réalisation de séance.

Séance 2

Éléments de réussite : L'activité a été réalisée par tous. La classe avait une bonne dynamique. Il y a eu beaucoup d'échanges entre élèves et avec les professeurs stagiaires. L'un des élèves les plus timides a aidé ses voisins à réaliser leurs

éponges. Le fait que le travail ait abouti à la production d'un objet concret à rapporter chez soi a semblé gratifiant pour les élèves.

Problèmes rencontrés : Nous avons rencontré un problème d'ordre technique : les clous dans le carton ne tenaient pas assez bien et l'activité a été plus rapide que prévu.

Solutions expérimentées ou proposées : Ajustement du temps en allongeant la discussion de fin de séquence.

Améliorations : Nous devons revoir la gestion du temps dans la séance.

Première mise en place de la séquence « La publicité et toi » (EDD – EMI) - Classe de 1^{ère} GA groupe 2

Séance 1

Éléments de réussite : La discussion est allée beaucoup plus loin que lors de la première séance. La publicité Wish parlait aux élèves et nous a donnée l'occasion de parler de publicité ciblée, de cookies, de données personnelles, de RGPD, d'algorithmes, de réseaux sociaux, de sponsoring et de placement de produit. La discussion a intéressé les élèves qui ont presque tous su exprimer des idées et opinions très enrichissantes pour le groupe. Beaucoup ont vu leur opinion évoluer au cours de la discussion et l'ont reconnu lors des retours collectifs en fin de séance.

Problèmes rencontrés : Le partage de la parole dans une séance coanimée était un peu compliqué. Le regard qui ne peut couvrir qu'une partie de la classe dans la configuration de cercle de parole choisie ne nous permettait pas de voir tous les élèves qui voulaient prendre la parole. Nous n'avons pas eu le temps de faire un retour avec les élèves sur la forme du cours.

Améliorations proposées : Nous demanderons aux élèves de nous faire un retour sur la manière dont nous avons travaillé au prochain cours. Nous aimerions essayer d'autres dispositions de classe.

Séance 2

Eléments de réussite : L'activité été réalisée par tous les élèves plus ou moins bien, et certaines notions encore non abordées ont été évoquées (Gafam etc.).

Problèmes rencontrés : Les élèves du premier groupe qui avaient basculés dans le deuxième groupe étaient peu motivés par la répétition du cours. Cela a été beaucoup plus difficile de les accrocher à cause de cette erreur d'organisation.

Solutions expérimentées ou proposées : Nous avons essayé de parler de choses différentes pour les accrocher.

Améliorations : Mieux se mettre d'accord en amont sur la trame, le fil rouge de la discussion et le formaliser à l'écrit. Et penser des idées de prolongements de réflexion avec les élèves.

Première mise en place de la séquence « Egaux et fraternels » (EMC) Classe de 1^{ère} GA groupe 1

Séance 1

Eléments de réussite : Le cours a intéressé les élèves, ils ont bien participé. Une des élèves s'est même rendue au CDI pour nous dire qu'elle avait pris du plaisir à être en cours. Une grande majorité d'élèves a emprunté un des livres proposées par la professeure stagiaire.

Problèmes rencontrés : Il y avait trop de numérique, et pas assez de mobilité. La conclusion a été faite trop tôt, et n'était pas assez marquée.

Améliorations : Le nuage de mot pourrait être fait à la main, et il faudrait faire prendre les définitions en note aux élèves. La conclusion doit être mieux préparée et posée.

Séance 2

Eléments de réussite : Tout a bien marché grâce à l'attention portée à la gestion de l'espace et à l'intro/outro de la séance.

Deuxième mise en place de la séquence « Egaux et fraternels » (EMC) Classe de 1^{ère} GA groupe 2

Séance 1

Eléments de réussite : Les élèves ont été attentifs. Ils ont été réactifs aux questions posées et volontaires pour donner les réponses ou suppositions. Ils ont bien compris les notions abordées et ont compris les problématiques qui englobent le sujet. Il n'y a pas eu de soucis de bavardages.

Problèmes rencontrés : Le nuage de mot a été trop vite abordé (nécessité de revenir dessus à la fin du cours), trop d'approfondissement qui ont joué sur la gestion du temps. Il faut mieux conclure la séance.

Améliorations : Il faudrait d'avantage travailler sur le nuage de mots et mieux gérer le temps en approfondissant peut-être un peu moins les questions en donnant la réponse plus vite.

Séance 2

Eléments de réussite : Les élèves ont joué le jeu (même si la timidité a été compliquée au début), il y a eu beaucoup de réactions et de participation orale, ainsi qu'un bon questionnement de la part des élèves. Ils ont tous emprunté un ouvrage à la fin de l'heure.

Problèmes rencontrés : Une question a été mal formulée à la fin de la séance autour du nuage de mot ce qui a éteint le débat. Il y a eu une mauvaise gestion du temps, l'exercice a été fait trop rapidement, même si cela a permis que les élèves lisent les livres empruntés.

Améliorations : Il faut faire attention à la formulation de certaines questions qui peuvent éteindre de manière inconsciente le débat ; ainsi qu'à la mise en place de la classe.

3.1.2 Évaluations des élèves

Première mise en place de la séquence « La publicité et toi » (EDD – EMI) - Classe de 1^{ère} GA groupe 1

Moyenne de classe séance 1 = 7,3/10

Moyenne de classe séance 2 = 7,7/10

Moyenne de classe totale = 7,5/10

Taux d'absence = 16,6% (3 sur 18)

Deuxième mise en place de la séquence « La publicité et toi » (EDD – EMI) - Classe de 1^{ère} GA groupe 2

Séance 1 Moyenne de classe = 6,3/10

Séance 2 Moyenne de classe = 7,4/10

Total Moyenne de classe = **6,8/10**

Moyenne en fonction des compétences :

Evaluation séance 1 « La publicité ? Parlons-en ! »

-L'élève a su respecter les règles nécessaires au bon déroulement du débat. (1Point)	0,8
-L'élève a eu l'air de comprendre l'exercice. (1Point)	1
-L'élève a su écouter attentivement la parole de ses pairs. (1Point)	0,7
-L'élève a pris la parole de manière claire. (1Point)	0,9
-L'élève a manifesté un intérêt pour la discussion. (1Point)	0,7
-L'élève a réussi à se poser des questions. (1Point)	0,7
-L'élève a su argumenter pour défendre ses idées. (1Point)	0,3
-L'élève a fait preuve d'esprit critique dans ses réflexions. (1Point)	0,5
-L'élève est capable d'observer une éventuelle évolution de sa propre pensée. (1Point)	0,4
-L'élève a fait preuve de sagacité et d'originalité dans ses réflexions orales. (1Point)	0,3
TOTAL	6,3/10

Evaluation séance 2 « Pourquoi acheter quand on peut fabriquer ? »

L'élève a réalisé la tawashi selon les consignes (2points)	1,8
--	-----

L'élève arrive à faire le lien entre la pratique et la théorie (2points)	1,5
L'élève a su exprimer son avis clairement (2points)	1,2
L'élève arrive à faire un retour sur son expérience (2points)	1,1
L'élève a eu l'air de comprendre l'exercice et d'y trouver un intérêt (2points)	1,8
TOTAL	7,4/10
Moyenne	6,8/10

Taux de validation totale des compétences réflexives = **18,2 %**
(=Compétences n°2, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 14 et 15 entièrement validées)

Taux de validation totale des compétences orales = **18,2 %**
(=Compétences n°4, 7 et 13 entièrement validées)

Taux de validation totale de l'acquisition des compétences comportementales = **54,5 %**
(=Compétences n°1, 3 et 11 entièrement validées)

TAUX D'ABSENCE : 3 absences sur 24 élèves prévus sur les 2heures de cours = **12,5 %**

Première mise en place de la séquence « Egaux et fraternels » (EMC) Classe de 1^{ère}
GA groupe 1

Séance 1 Moyenne de classe = 8,8/10

Séance 2 Moyenne de classe = 8,5/10

Total Moyenne de classe = **17,4/20**

Moyenne en fonction des compétences :

Evaluation séance 1 : « Historique des notions d'égalité et de fraternité »

-L'élève a eu un comportement propice au développement de ses 1 connaissances (1Point)

-L'élève a participé oralement et s'est impliqué dans le cours (1Point)	0,4
-L'élève a compris les notions d'égalité et de fraternité et leur utilité (1Point)	1
-L'élève a saisi la plupart des grandes étapes de leur histoire (1Point)	1
-L'élève a compris comment la République garantit l'égalité (1Point)	0,9
- Frise chronologique (5points)	4,5
TOTAL	8,8/10

Evaluation séance 2 : « La citoyenneté ? C'est une lutte ! »

-L'élève a réagi aux scénettes de ses camarades avec une argumentation (2 points)	1,3
- L'élève a compris la différence entre sanction judiciaire et réaction citoyenne (1 point)	1
-L'élève a écouté ses camarades (2 points)	2
-L'élève a respecté l'avis de chacun (1 point)	1
-L'élève a compris l'importance du respect des règles de la vie citoyenne (1 point)	1
-L'élève a participé oralement (2 points)	1.3
-L'élève a fait preuve d'une évolution lors de la séance (intérêt, participation) (1point)	0.9
TOTAL	8,5/10

Moyenne **17,4/20**

Taux de validation des compétences écrites = **60%**
(=Compétence n°6 validée)

Taux de validation des compétences orales = **22,2%**
(=Compétences n°2, 7 et 12 entièrement validées)

Taux de validation de l'acquisition des connaissances = **77.8%**
(=Compétences n°3, 4, 5, 8, 11 entièrement validées)

Taux de validation de l'acquisition des compétences comportementales = **100%**
 (= Compétences n°1, 9 et 10 entièrement validées)

Taux de validation de l'acquisition des compétences réflexives = **87.5%**
 (= Compétence n°13 validée)

TAUX D'ABSENCE : 4 absences sur 22 = **18% d'absence**

Deuxième mise en place de la séquence « Egaux et fraternels » (EMC) Classe de 1^{ère} GA groupe 2

Séance 1 Moyenne de classe = 7.6/10

Séance 2 Moyenne de classe = 8.6/10

Total Moyenne de classe = **16.2/20**

Moyenne en fonction des compétences :

Evaluation séance 1 : « Historique des notions d'égalité et de fraternité »

-L'élève a eu un comportement propice au développement de ses 1 connaissances (1Point)	
-L'élève a participé oralement et s'est impliqué dans le cours (1Point)	0,6
-L'élève a compris les notions d'égalité et de fraternité et leur utilité (1Point)	1
-L'élève a saisi la plupart des grandes étapes de leur histoire (1Point)	1
-L'élève a compris comment la République garantit l'égalité (1Point)	1
- Frise chronologique (5points)	3
TOTAL	7.6/10

Evaluation séance 2 : « La citoyenneté ? C'est une lutte ! »

-L'élève a réagi aux scénettes de ses camarades avec une argumentation (2 points)	1,5
- L'élève a compris la différence entre sanction judiciaire et réaction citoyenne (1 point)	0.9
-L'élève a écouté ses camarades (2 points)	1.8
-L'élève a respecté l'avis de chacun (1 point)	1

-L'élève a compris l'importance du respect des règles de la vie citoyenne (1 point)	1
-L'élève a participé oralement (2 points)	1.8
-L'élève a fait preuve d'une évolution lors de la séance (intérêt, participation) (1point)	0.6
TOTAL	8.6/10
Moyenne	16.2/20

Taux de validation des compétences écrites = **54.5%**
(= Compétence n°6 validée)

Taux de validation des compétences orales = **36.3%**
(= Compétences n°2, 7 et 12 entièrement validées)

Taux de validation de l'acquisition des connaissances = **90.9%**
(= Compétences n°3, 4, 5, 8 et 11 entièrement validées)

Taux de validation de l'acquisition des compétences comportementales = **90.9%**
(= Compétences n°1, 9 et 10 entièrement validées)

Taux de validation de l'acquisition des compétences réflexives = **55.5%**
(= Compétence n°13 validée)

TAUX D'ABSENCE : 3 absences sur 22 = 13.6% d'absence

Total des notes de la séquence « Egaux et fraternels » (EMC) Classe de 1^{ère} GA

Séance 1 Moyenne de classe = 8.2/10

Séance 2 Moyenne de classe = 8.5/10

Total Moyenne de classe = **16.8/20**

Moyenne en fonction des compétences :

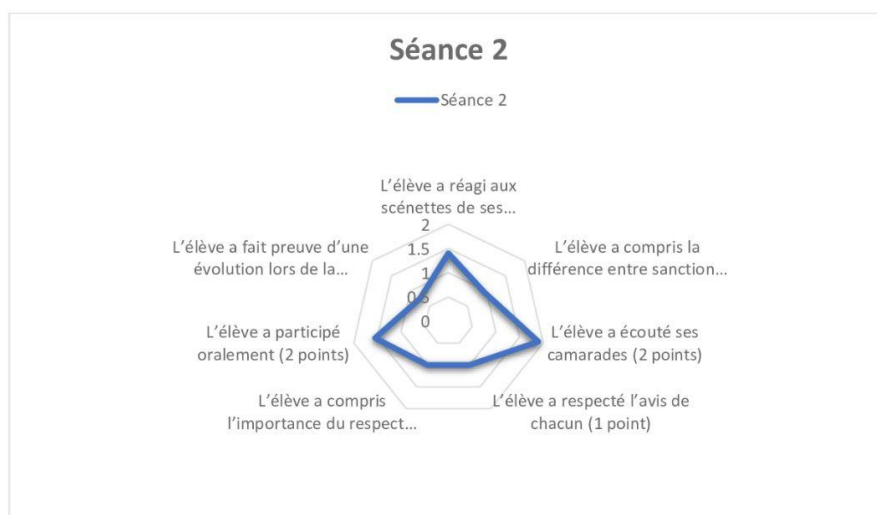
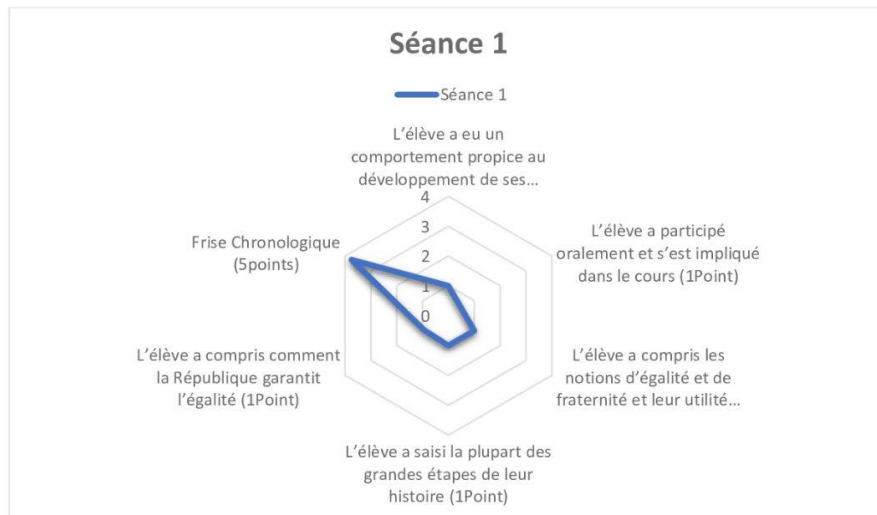
Evaluation séance 1 : « Historique des notions d'égalité et de fraternité »

-L'élève a eu un comportement propice au développement de ses connaissances (1Point)	
-L'élève a participé oralement et s'est impliqué dans le cours (1Point)	0,5
-L'élève a compris les notions d'égalité et de fraternité et leur utilité (1Point)	1
-L'élève a saisi la plupart des grandes étapes de leur histoire (1Point)	1
-L'élève a compris comment la République garantit l'égalité (1Point)	0,95
- Frise chronologique (5points)	3,75
TOTAL	8,2/10

Evaluation séance 2 : « La citoyenneté ? C'est une lutte ! »

-L'élève a réagi aux scénettes de ses camarades avec une argumentation (2 points)	1,4
- L'élève a compris la différence entre sanction judiciaire et réaction citoyenne (1 point)	0,95
-L'élève a écouté ses camarades (2 points)	1,9
-L'élève a respecté l'avis de chacun (1 point)	1
-L'élève a compris l'importance du respect des règles de la vie citoyenne (1 point)	1
-L'élève a participé oralement (2 points)	1.55
-L'élève a fait preuve d'une évolution lors de la séance (intérêt, participation) (1point)	0.75
TOTAL	8,5/10

Moyenne **17,4/20**



Taux de validation des compétences écrites = **57.2%**

Taux de validation des compétences orales = **29.2%**

Taux de validation de l'acquisition des connaissances = **84.3%**

Taux de validation de l'acquisition des compétences comportementales = **95.4%**

Taux de validation de l'acquisition des compétences réflexives = **71.5%**

TAUX D'ABSENCE = **15.8%**

3.1.3 Expressions écrites des élèves

Résultats des questionnaires de retours sur la séquence « La publicité et toi » (EDD – EMI) – Classe de 1^{ère} GA

Combien de questionnaires rendus : 6 sur 11 distribués

Taux d'élèves ayant eu l'impression de n'avoir rien appris lors de cette séquence : 0%

Taux d'élèves ayant eu l'impression d'avoir appris des choses sur la publicité et ses mécanismes lors de cette séquence : 100%

Taux d'élèves ayant eu l'impression d'avoir changé d'opinion sur la publicité grâce à cette séquence : 0%

Nombre d'élèves qui ont retenu :

Ce qu'est la publicité : 6

A quoi elle sert : 6

Qu'il faut faire preuve d'esprit critique face à elle : 6

Qualifications données par les élèves à la manière dont nous avons travaillé lors de cette séquence :

- De manière collective
- En activité
- Centré sur la discussion et la fabrication
- Dans le respect de l'autre

Nombre d'élèves qui ont aimé cette manière de travailler : 83,3%

Raisons données par les élèves quant à leur appréciation de la manière de travailler :

- Simple et efficace
- Intéressant
- C'est mieux que d'écouter un cours
- Banal
- Préfère être en activité
- C'est bien on parle tous entre nous
- Parfois on ne sait pas quoi dire
- La discussion est libre
- L'écoute est plus facile

Résultats des questionnaires de retours sur la séquence « Egaux et fraternels » (EMC)

Combien de questionnaire rendu : 7 sur 22 élèves.

Eléments retenus par les élèves :

- Que l'égalité et la fraternité sont des valeurs nécessaires à l'harmonie d'une nation pour les citoyens = 3
- Que tous les êtres humains sont égaux =1
- Que ces notions sont inscrites dans la loi =1
- Que ce sont des valeurs inscrites dans nos valeurs républicaines =1
- Que ces notions sont liées à celles de respect et de solidarité = 3
- Il y a toujours des inégalités dans le monde = 2
- Il y a certaines questions à ne pas poser en entretien d'embauche à un candidat = 1

Qualifications données par les élèves à la manière dont nous avons travaillé lors de

La 1ère séance :

- Attractif (4 élèves ont utilisé ce qualificatif)
- structurée
- avec des questions réponses = de manière interactive

- c'était du travail
- théorique

Nombre d'élèves l'ayant préféré : 0

La 2^{ème} séance :

- Attractif (4 élèves ont utilisé ce qualificatif)
- Vivant
- avec des saynètes de théâtre
- pratique
- ne considère pas cette manière de travailler comme du travail

Nombre d'élèves l'ayant préféré : 4

Nombre d'élèves sans avis : 3

Nombre d'élèves qui ont pris du plaisir lors de cette séquence : 6

Raisons données par les élèves quant à leur appréciation de la manière de travailler :

- Ils ont aimé apprendre de nouvelles lois.
- Ils ont trouvé que c'était attractif
- Ils ont appris plein de choses
- Il ont aimé apprendre que tout le monde pouvait être victime de harcèlement.
- Ils ont trouvé les cours efficaces et courts
- Ils ont aimé cette manière de travailler parce qu'ils ont pris conscience de certaines discriminations en se mettant à la place des personnes différentes d'eux.

Nombre d'élèves motivés par les apprentissages au lycée : 2

Pourquoi ?

- Envie d'apprendre des nouvelles choses
- Parce qu'il se sent bien au lycée

Nombre d'élèves motivés uniquement pour leur avenir : 2

Pourquoi ?

- Seulement pour le bac
- Pour les études supérieures / pour atteindre les objectifs qu'il veut.

Nombre d'élèves démotivés : 4 sur 7

Raisons données par les élèves pour expliquer leur démotivation :

- A cause du masque et de la Covid 19
- Car il se sent plus en sécurité quand il travaille seul et il est plus efficace quand il écoute de la musique.

Nombre d'élèves qui sont démotivés sans savoir pourquoi : 1

Résumé

Ce mémoire a été réalisé par deux professeures stagiaires documentalistes. Il propose une réflexion sur le décrochage scolaire et les actions à mener pour lutter contre. Il retrace l'histoire de cette problématique scolaire tout en discutant sur les origines du décrochage chez les élèves. Cette question est remise à l'ordre du jour suite à la crise sanitaire qui les isole un peu plus. La recherche a prouvé que les démarches préventives au niveau de l'établissement sont un bon moyen de sécuriser les parcours scolaires. Une des hypothèses est de diversifier les pédagogies afin de motiver les élèves décrocheurs. Pour cela, une analyse est menée autour de la pédagogie active et la pédagogie de projet. Elles sont un atout si elles sont pratiquées en complémentarité des cours dit plus théoriques. Il s'avère que la pratique permet à des élèves démotivés et noyés dans le système scolaire de redonner du sens aux apprentissages. La deuxième hypothèse éprouvée est que la parole du décrocheur peut être révélatrice des solutions à apporter à sa situation et donc la nécessité d'appliquer la pédagogie différenciée. C'est dans cette optique que naît l'autre hypothèse selon laquelle la collaboration, aussi bien au sein de l'équipe pédagogique qu'entre les élèves, est un élément clé à cette lutte. Elle peut être portée par le-la professeur-e documentaliste qui par pluridisciplinarité peut agir sur plusieurs fronts et servir de lien entre les différents collaborateurs. C'est à la suite de cette réflexion que la notion de cohésion comme source de motivation scolaire va être évaluée. La dernière hypothèse soutient que l'implication citoyenne dans l'établissement permet de créer du lien social et de maintenir le contact entre les élèves décrocheurs et le lycée. Ainsi permettre à l'élève de s'impliquer physiquement dans son lieu de formation.

Ce mémoire professionnel ancre ses actions au sein d'un lycée professionnel qui souffre de toutes ces problématiques. C'est pour cela que les deux professeures documentalistes ont mis en action des séquences pédagogiques, des partenariats et des projets afin d'éprouver les hypothèses ci-dessus. Malgré la situation sanitaire qui a largement impacté sur certains résultats, il en ressort que le-la professeur-e documentaliste a un rôle-clé dans cette lutte grâce à sa liberté pédagogique, ses compétences numériques et sa circulaire de mission.

Mots clés

Décrochage scolaire, Pédagogie active, Pédagogie de projet, Collaboration, Professeur documentaliste

Abstract

This thesis was produced by two trainee librarian teachers and offers a reflection on school dropout and the actions to be taken to fight against it. As it traces the history of this school issue, it discusses the origins of dropout among students. This issue is back on the agenda following the health crisis that isolates them even more nowadays. Research has shown that preventive measures at school level are a good way to secure school paths. One of the hypotheses is the diversification of pedagogies in order to motivate dropout students. For this, an analysis is carried out on active pedagogy and project pedagogy. They are an asset if they are practiced in addition to the so-called more theoretical courses. It turns out that practice allows demotivated students drowned in the school system to give meaning to their learning. The second hypothesis is that the students' words can reveal the causes of their unsuitability among the scholar system and can reveal the adequate solutions to be provided to their situation and therefore the need to apply differentiated pedagogy. It is from this perspective that the other hypothesis is born according to which collaboration, both within the teaching team and among the students, is a key element in this fight. It can be carried by the librarian teacher, through multidisciplinary, can act on several fronts and serve as a link between the various collaborators. According to this reflection, the notion of cohesion as a source of academic motivation will be deployed. The last hypothesis supports that civic involvement in the school creates social ties and supports contact between dropouts and high school. Thus, the student is physically involved in his place of training.

This professional dissertation anchors its actions within a professional high school which suffers from all these problems. This is why the two librarian teachers put into action educational sequences, partnerships, and projects in order to test the above hypotheses. Despite the health situation which has widened the impact on certain results, it emerges that the librarian professor has a key role in this fight, thanks to his pedagogical freedom, his digital skills and his mission statement.

Keywords

School dropout, Active pedagogy, Project pedagogy, Collaboration, Teacher librarian